

**FUSION-ABSORPTION
DE LA SOCIETE "e-THEMIS"
PAR LA SOCIETE "4 CAD ERP"**

TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNEES

- **"4 CAD ERP"**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 1, rue du Moulin Cassé (44340) BOUGUENAIS, inscrite sous le numéro unique 535 257 067 RCS NANTES,

représentée par sa présidente, la société "TALMA" (879 985 265 RCS NANTES), elle-même représentée par sa présidente, la société "HAJIME INVEST" (897 589 586 RCS NANTES), laquelle est représentée par son gérant, Monsieur Stéphane LETHEULE, dument habilité aux fins des présentes ;

Ci-après dénommée également la **"Société Absorbante"**

DE PREMIERE PART

ET

- **"e-THEMIS"**, société par actions simplifiée au capital de 262.650,96 euros, dont le siège social est situé 8, rue de Témara (78100) SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, inscrite sous le numéro unique 435 170 618 RCS VERSAILLES,

représentée par sa présidente, la société "TALMA" (879 985 265 RCS NANTES), elle-même représentée par sa présidente, la société "HAJIME INVEST" (897 589 586 RCS NANTES), laquelle est représentée par son gérant, Monsieur Stéphane LETHEULE, dument habilité aux fins des présentes ;

Ci-après dénommée également la **"Société Absorbée"**

DE SECONDE PART

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIV

CHAPITRE I : EXPOSE

I - Caractéristiques des sociétés

A) Caractéristiques de la Société Absorbée : la société "e-THEMIS"

1. La société "e-THEMIS" revêt la forme d'une société par actions simplifiée.
2. L'objet social de la Société Absorbée est le suivant :
 - Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant à la réalisation de tous travaux d'études, de conseil, de conception, d'assistance en matière informatique ainsi que toutes prestations et opérations de négoce accessoires et toutes opérations compatibles avec cet objet, celles s'y rapportant directement ou indirectement et celles pouvant contribuer à sa réalisation.
3. La durée de la société "e-THEMIS" expire le 2 avril 2100.
4. L'exercice social de la Société Absorbée commence le 1^{er} octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.
5. Le capital social de la société "e-THEMIS" s'élève actuellement à 262.650,96 euros. Il est divisé en 20.408 actions de 12,87 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées et appartenant toutes à la société "HEDOS" (498 992 304 RCS NANTES).
6. La Société Absorbée n'a émis aucune obligation, ni aucune autre valeur mobilière que les actions ordinaires composant actuellement son capital social.
7. L'associée unique de la Société Absorbée ne bénéficie d'aucun avantage particulier.
8. La société "e-THEMIS" ne détient aucune participation au capital de la Société Absorbante.
9. La société "e-THEMIS" est soumise à l'impôt sur les sociétés.

B) Caractéristiques de la Société Absorbante : la société "4 CAD ERP"

1. La société "4 CAD ERP" revêt la forme d'une société par actions simplifiée.
2. L'objet social de la Société Absorbante est le suivant :
 - les activités d'étude, de conseil, d'audit en matière informatique industrielle ;
 - l'achat, la vente, l'installation de logiciels et matériels informatiques ;
 - la conception, la réalisation et l'organisation de tous stages de formation professionnelle et autres ;

- le commerce de tous produits, articles et accessoires et l'exécution de toutes prestations informatiques s'y rapportant ;
 - toutes opération industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement
3. La durée de la société "4 CAD ERP" expire le 13 octobre 2110.
 4. L'exercice social de la Société Absorbante commence le 1^{er} octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.
 5. Le capital social de la société "4 CAD ERP" s'élève actuellement à 10.000 euros. Il est divisé en 1.000 actions ordinaires de 10 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées et appartenant toutes à la société "HEDOS".
 6. La Société Absorbante n'a émis aucune obligation, ni aucune autre valeur mobilière que les actions ordinaires composant actuellement son capital social.
 7. L'associée unique de la Société Absorbante ne bénéficie d'aucun avantage.
 8. La société "4 CAD ERP" ne détient aucune participation au capital de la société "e-THEMIS".
 9. La société "4 CAD ERP" est soumise à l'impôt sur les sociétés.

II - Motifs et buts de la fusion

La Société Absorbante et la Société Absorbée appartiennent au même groupe.

L'évolution des structures juridiques et de l'activité de chacune de ces deux sociétés a conduit à s'interroger sur l'opportunité de conserver deux personnes morales indépendantes.

Les réflexions menées ont conduit ont confirmé l'intérêt d'une restructuration par voie d'absorption de la société "e-THEMIS" par la société "4 CAD ERP", dans l'optique, notamment, de :

- rationaliser les coûts de structure et de fonctionnement des parties à la fusion objet des présentes ;
- simplifier la gestion des entités, notamment au plan administratif, comptable, juridique et organique.

III - Comptes utilisés pour arrêter les conditions de la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2024 par la Société Absorbée (**Annexe 1**) et par la Société Absorbante (**Annexe 2**).

Les comptes arrêtés au 30 septembre 2024 par la Société Absorbée et la Société Absorbante, ont été approuvés le 20 mars 2025.

La date d'effet de la fusion ainsi que sa date de réalisation, sont toutes deux fixées au 29 septembre 2025 (ci-après la "**Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion**").

En conséquence, les valeurs des éléments d'actif et de passif transmis par la Société Absorbée à la Société Absorbante seront définitivement arrêtées à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion (ci-après les "**Comptes de Réalisation**").

IV - Méthodes d'évaluation des apports

Les éléments d'actif et de passif seront apportés, par absorption de la société "e-THEMIS" par la société "4 CAD ERP", à la valeur à laquelle ils figureront dans les Comptes de Réalisation de la société "e-THEMIS" qui seront arrêtés à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

En effet, conformément au règlement ANC n°2014-03, s'agissant d'une restructuration intervenant entre deux sociétés sous contrôle commun, la fusion sera réalisée d'après les valeurs nettes comptables des éléments qui seront inscrits dans les Comptes de Réalisation de la société "e-THEMIS", pour déterminer la valeur des apports.

CECI EXPOSE, LES PARTIES ONT ETABLI DE LA MANIERE SUIVANTE LE PROJET DE LEUR FUSION

CHAPITRE II : APPORT-FUSION

I - Stipulations préalables

La société "e-THEMIS" apportera, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives ci-après stipulées, à la société "4 CAD ERP", l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs (y compris les engagements hors bilan), qui constitueront son patrimoine à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif. Le montant de l'actif net qui sera apporté par la Société Absorbée à la Société Absorbante est simplement estimé aux termes des présentes (ci-après l'"**Actif Net Estimé**"). L'Actif Net Estimé fera l'objet d'ajustements dans les conditions ci-dessous mentionnées et sera définitivement arrêté à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

Le patrimoine de la société "e-THEMIS" sera dévolu à la société "4 CAD ERP", Société Absorbante, dans l'état où il se trouvera à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

II - Apport de la société "e-THEMIS"

A) Actif apporté

<u>1. Immobilisations incorporelles</u>	
<i>Recherche et développement</i>	<i>mémoire</i>
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>	44.036,74 €
<i>Fonds commercial</i>	543.785,37 €
<u>2. Immobilisations corporelles</u>	
<i>AAI divers</i>	26.573,35 €
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	51.888,34 €
<i>Mobilier</i>	1.958,05 €
<u>3. Immobilisations financières</u>	
<i>Dépôts et cautionnements versés</i>	40.009,59 €
<u>4. Actif circulant</u>	
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1.805.841,74 €
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	367,45 €
<i>Personnel</i>	9.999,26 €
<i>Organismes sociaux</i>	704,23 €
<i>Etat, taxes sur le chiffre d'affaires</i>	58.429,24 €
<i>Autres</i>	2.494,20 €
<i>Instruments financiers à terme</i>	500.000,00 €
<i>Disponibilités</i>	3.244.750,77 €
<i>Charges constatées d'avance</i>	919.935,15 €

Soit un actif apporté de 7.250.773,48 €

B) Passif pris en charge

<u>1. Provisions pour charges</u>	25.000 €
<u>2. Emprunts</u>	223.546,09 €
<u>3. Fournisseurs et comptes rattachés</u>	949.855,84 €
<u>4. Personnel</u>	867.042,43 €
<u>5. Organismes sociaux</u>	581.045,07 €
<u>6. Etat, impôts sur les bénéfices</u>	62.985,31 €

<u>7. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires</u>	371.378,22 €
<u>8. Autres impôts, taxes et assimilés</u>	39.210,43 €
<u>9. Autres dettes</u>	4.183,47 €
<u>10. Produits constatés d'avance</u>	2.979.640,67 €
<u>11. Dividende distribué le 20 mars 2025</u>	374.894,96 €
Soit un passif pris en charge de	6.478.782,49 €

C) Actif Net Estimé

L'actif apporté étant de	7.250.773,48 €
Le passif pris en charge s'élevant à	6.478.782,49 €

L'Actif Net Estimé ressort ainsi à	771.990,99 €

D) Ajustement de l'Actif Net Estimé

La valeur nette comptable des éléments d'actif et de passif de la Société Absorbée à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion et la valeur de l'actif net apporté par la Société Absorbée à la Société Absorbante, seront définitivement arrêtées d'après les Comptes de Réalisation.

Tous pouvoirs sont donnés au président de la Société Absorbante à l'effet d'arrêter les Comptes de Réalisation.

III – Absence de rapport d'échange

Il ne sera pas procédé, en application des dispositions de l'article L 236-3, II du Code de commerce, à l'échange d'actions de la Société Absorbante contre les actions émises par la Société Absorbée puisque le capital de chacune de ces deux structures est intégralement détenu par la même société, savoir la société "HEDOS".

La répartition du capital de la Société Absorbée ainsi que la répartition du capital de la Société Absorbante ne seront pas modifiées jusqu'à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

En conséquence, aucune parité d'échange ne sera arrêtée.

IV - Rémunération de l'apport-fusion

La réalisation de la fusion objet des présentes n'entraînera, pour les raisons exposées aux termes du III ci-dessus du présent chapitre II, aucune augmentation du capital de la Société Absorbante.

La société "HEDOS" ajoutera la valeur brute des actions qui lui appartiennent dans le capital de la Société Absorbée et qui figure dans sa comptabilité, à la valeur brute des actions de la Société Absorbante inscrite à son actif et ce, en application des dispositions de l'article 746-2 du Plan comptable général.

La valeur comptable brute des titres de la Société Absorbée sera répartie uniformément sur la valeur unitaire brute des titres de la Société Absorbante.

Les éventuelles dépréciations des titres de la Société Absorbée qui seraient comptabilisées par la société "HEDOS" seront ajoutées pour autant qu'elles soient toujours justifiées, aux éventuelles dépréciations des titres de la Société Absorbante et ce, en application des dispositions de l'article susvisé du Plan comptable général.

La Société Absorbante inscrira la contrepartie des apports qui seront effectués à son profit par la Société Absorbée en application des présentes, au poste comptable "report à nouveau", conformément aux dispositions de l'article 746-1 du Plan comptable général.

V - Propriété - Jouissance

La société "4 CAD ERP" sera propriétaire des biens qui lui seront apportés à compter de la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une manière générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapporteront aux biens faisant l'objet du présent apport.

CHAPITRE III : CHARGES ET CONDITIONS

Les biens apportés seront libres de toutes charges et conditions autres que celles-ci-après rappelées.

I – Enoncé des charges et conditions

La société "4 CAD ERP" prendra les biens apportés par la Société Absorbée dans l'état où ils se trouveront à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

La société "4 CAD ERP" ne pourra exercer aucun recours contre la société "e-THEMIS", pour quelque cause que ce soit et notamment pour erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance, sous réserve du fait que les déclarations ci-après effectuées par la Société Absorbée soient exactes.

Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la Société Absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Absorbante de payer en l'acquit de la Société Absorbée, l'intégralité du passif de la Société Absorbée. D'une manière générale, la Société Absorbante prendra en charge l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel que ce passif existera à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

Nonobstant l'énumération effectuée aux termes du II du chapitre II ci-dessus, la Société Absorbante prendra en charge tout autre passif qui viendrait à se révéler ou qui aurait été omis ainsi que tous impôts, frais et charges de toute nature, sans exception ni réserve, qui incomberaient à la Société Absorbée à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion, quand bien même ceux-ci se révéleraient postérieurement à cette date.

La Société Absorbante sera débitrice des créanciers de la Société Absorbée au lieu et place de celle-ci, sans que cette substitution entraîne novation à l'égard des créanciers. Il est donc expressément précisé que la description du passif estimé qui figure ci-dessus et les stipulations qui précèdent ne constituent pas une reconnaissance de dette au profit des créanciers, lesquels seront tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Indépendamment des éléments d'actif et de passif de la Société Absorbée et par l'effet de la fusion, la Société Absorbante bénéficiera des engagements reçus par la Société Absorbée et sera substituée à cette dernière dans la charge des engagements qu'elle aura donnés.

Dans l'hypothèse où des oppositions seraient formulées et où celles-ci ne seraient pas rejetées, la Société Absorbante devra faire son affaire, conformément aux articles L 236-14 et R 236-8 du Code de commerce :

- soit d'obtenir la mainlevée de ces oppositions ;
- soit de procéder à leur remboursement ou de constituer des garanties.

Les contrats de travail en cours d'exécution au sein de la Société Absorbée seront poursuivis par la Société Absorbante, en application des dispositions de l'article L 1224-1 du Code du travail.

Si un régime de participation a été mis en place au sein de la Société Absorbée, la Société Absorbante fera figurer au passif de son bilan la réserve spéciale de participation correspondant aux droits des salariés liés à l'activité transférée, ainsi que la provision pour investissement correspondante retenue pour la fraction de son montant qui, à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion, n'aura pas encore reçu l'emploi auquel cette provision est destinée.

La Société Absorbante reprendra également, s'il y a lieu, la provision pour intéressement qui figurera dans les Comptes de Réalisation.

II – Autres charges et conditions

L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

La Société Absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, aux lieu et place de la Société Absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

La société "4 CAD ERP" supportera et acquittera, à compter de la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

La société "4 CAD ERP" exécutera, à compter de la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée, sous réserve du fait que les déclarations ci-après effectuées par la Société Absorbée soient exactes.

Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

La société "4 CAD ERP" sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion, dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la Société Absorbée à des tiers.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société "e-THEMIS" s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

La société "4 CAD ERP" sera également subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion, dans les droits, actions, privilèges, garanties et sûretés réelles ou personnelles qui pourraient être attachées aux créances de la Société Absorbée.

III - Engagements de la Société Absorbée

La Société Absorbée s'oblige jusqu'à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion, à poursuivre la gestion de ses biens de manière avisée et prudente et à ne rien faire, ni laisser faire, qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner leur dépréciation.

De plus, la société "e-THEMIS" s'oblige, jusqu'à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion, à n'effectuer aucun acte de disposition de son patrimoine social sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société Absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord.

Elle s'oblige à fournir à la société "4 CAD ERP" tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société "4 CAD ERP", faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

Elle s'oblige à remettre et à livrer à la société "4 CAD ERP" aussitôt après la réalisation définitive des apports objet des présentes, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

CHAPITRE IV : CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- absence de révélation de contrats *intuitu personae* liant la société "e-THEMIS", au titre desquels les cocontractants de cette dernière s'opposeraient au transfert desdits contrats au profit de la société "4 CAD ERP" ;
- agrément de l'opération projetée par tous créanciers, notamment bancaires, des sociétés "e-THEMIS", "4 CAD ERP", "HEDOS" et "TALMA" disposant d'une clause de déchéance du terme ou d'une faculté de résiliation en cas de réalisation de la fusion objet des présentes ;
- avis favorables à la réalisation de la fusion objet des présentes rendus par le comité social et économique de la Société Absorbée, ainsi que par le comité social et économique de l'unité économique et sociale "4 CAD GROUP" à laquelle appartient la Société Absorbante.

La Société Absorbée et la Société Absorbante s'engagent à coopérer pleinement et à mettre en œuvre toutes diligences, dans la limite de leurs pouvoirs respectifs, afin que les conditions suspensives susvisées se réalisent.

Faute de réalisation des conditions suspensives ci-dessus ou de renonciation à leur réalisation au plus tard à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion, les présentes seront considérées comme nulles et non avenues.

Conformément aux dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu à approbation de la fusion objet des présentes par l'associée unique des sociétés parties à la fusion.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la présente fusion pourra avoir lieu par tous moyens appropriés, notamment par un acte signé par la présidente de la Société Absorbante constatant la réalisation des conditions suspensives ci-dessus énumérées.

La Société Absorbée se trouvera dissoute de plein droit, sous réserve de la réalisation de conditions suspensives susvisées, à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion et ce, du seul fait de la réalisation de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission, à la société "4 CAD ERP", de la totalité de l'actif et du passif de la société "e-THEMIS".

CHAPITRE V : DECLARATIONS

I - Déclarations générales

Chacune des sociétés soussignées parties à l'opération de fusion déclare :

- qu'elle n'est actuellement, ni à sa connaissance susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraîner la confiscation totale ou partielle de ses biens ;
- que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- qu'elle est valablement pleine et unique propriétaire, sans risque de contestation, de chacun des éléments composant son actif, en ce compris son fonds de commerce que celui-ci soit, ou non, inscrit en comptabilité ;
- que ses comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ont été établis conformément aux principes comptables en vigueur, lesquels ont été appliqués uniformément et de manière constante d'un exercice à l'autre ;
- que ses liasses fiscales et documents comptables ont toujours été préparés selon les principes et pratiques comptables couramment admis en France ;
- que ses comptes reflètent à leur date d'établissement, l'intégralité de son actif, de son passif et de ses obligations ;
- que ses documents comptables sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et des résultats de ses opérations à la date de clôture desdits exercices ;
- que les amortissements et provisions figurant dans ses comptes sont suffisants et ont été déterminés en conformité avec la législation qui leur est applicable, et avec la prudence nécessaire ;
- que les produits constatés ont intégralement donné lieu à la fourniture des prestations correspondantes avant que les produits aient été comptabilisés ;

- que d'une manière générale, les écritures comptables figurant dans ses comptes ont toujours été exactes ;
- que l'ensemble de ses livres comptables est à jour et qu'elle dispose d'une pièce pour chaque écriture comptable. De même, le volume et la valorisation de ses encours et produits constatés d'avance représentent fidèlement l'état des encours et produits constatés d'avance, les provisions éventuellement nécessaires ayant été constituées ;
- qu'elle a toujours exercé son activité dans le respect des normes qui lui sont applicables ;
- qu'elle n'a, depuis le 1^{er} octobre 2024, procédé à aucune distribution de dividendes, acomptes sur dividendes, réserves ou report à nouveau qui ne serait pas mentionnée aux termes des présentes et qu'elle ne procédera à aucune de ces opérations jusqu'à ce que la fusion objet des présentes soit définitivement réalisée ;
- qu'elle s'engage à faire ses meilleurs efforts pour obtenir toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés préalablement à la réalisation de la fusion ;
- qu'elle a toujours rempli normalement ses obligations contractuelles, professionnelles et légales ;
- qu'elle n'a jamais fait l'objet d'une décision de fermeture prononcée par les tribunaux ou par une autorité administrative ;
- qu'aucune procédure n'est en cours avec une administration (que ce soit en matière fiscale ou sociale notamment) ;
- qu'elle ne relève pas de la réglementation propre aux installations classées pour l'environnement ;
- qu'elle n'a jamais fait l'objet d'une injonction administrative d'avoir à se mettre en conformité avec quelque norme que ce soit ;
- qu'il n'existe aucun fait dont il pourrait raisonnablement découler un quelconque passif important pour elle ou une quelconque dévaluation de son fonds de commerce et, d'une manière générale, de ses principaux actifs.

La Société Absorbée déclare en outre :

- qu'elle ne détient aucune participation au capital d'une autre société ;
- qu'elle n'est propriétaire d'aucun bien immobilier.

CHAPITRE VI : DECLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

I - Stipulations spécifiques

Pour autant que ces dispositions pourront trouver application :

A) Droits d'enregistrement

La fusion, intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, bénéficiera de plein droit des dispositions de l'article 816 du Code général des impôts.

La formalité sera donc enregistrée gratuitement selon l'article 816 du Code général des impôts.

B) Impôt sur les sociétés

Les sociétés parties à l'opération objet des présentes, déclarent soumettre la présente fusion au régime de faveur prévu à l'article 210 A du Code général des impôts.

La société "4 CAD ERP", Société Absorbante, s'oblige à respecter strictement l'intégralité des prescriptions du 3. de l'article 210 A du Code général des impôts.

En conséquence, la société "4 CAD ERP" s'engage :

- conformément aux dispositions du BOI-IS-FUS 30-20 n°10, à reprendre dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société Absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés, puisque la présente fusion retient les valeurs comptables comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la Société Absorbée ;
- à continuer de calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la Société Absorbée ;
- à reprendre à son passif, d'une part, les provisions dont l'imposition est différée chez la Société Absorbée et, d'autre part, la réserve spéciale où la Société Absorbée a porté les plus-values à long terme soumises antérieurement au taux réduit de 10%, de 15%, de 18%, de 19% ou de 25%, ainsi que la réserve où ont été portées les provisions pour fluctuation des cours en application du sixième alinéa du 5° du 1 de l'article 39 du CGI (article 210 A-3.a. du Code général des impôts) ;
- à se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (article 210 A-3.b. du Code général des impôts) ;

- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3.c. du Code général des impôts) ;
- à porter le montant des plus-values dégagées sur les éléments d'actif non amortissables sur le registre prévu à l'article 54 septies II du Code général des impôts et à joindre un état de suivi des plus-values non imposées immédiatement à sa déclaration de résultat de l'exercice de réalisation de l'opération et des exercices suivants, tant que subsistent à l'actif du bilan des éléments auxquels est attaché un report d'imposition ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3.d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un bien amortissable entraînera l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'aurait pas été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables seront calculés d'après la valeur qui leur aura été attribuée lors de l'apport (article 210 A-3.d. du Code général des impôts) ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3.e. du Code général des impôts) ;
- à conserver les titres de participation que la Société Absorbée aurait acquis depuis moins de deux ans et pour lesquels elle aurait opté pour le régime prévu à l'article 145 du Code général des impôts, dans les conditions prévues audit texte ;
- à reprendre le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 210 B bis du Code général des impôts, l'engagement de conservation (si un tel engagement a été souscrit) de la Société Absorbée à raison de titres reçus en rémunération d'apports bénéficiant des règles particulières propres aux apports partiels d'actifs ou aux scissions mentionnés à l'article 210 B du Code général des impôts.

A toutes fins utiles, la Société Absorbante déclare opter pour le régime dérogatoire prévu à l'article 42 septies du Code général des impôts en matière d'imposition étalée des fractions de subventions d'équipements non imposées chez la Société Absorbée, pour le cas où cette dernière aurait bénéficié de telles subventions.

C) T.V.A. sur cession d'universalité de biens

La Société Absorbée et la Société Absorbante constatent que la fusion emporte apport en société d'une universalité totale de biens, au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions précitées, les livraisons de biens et les prestations de services, intervenant entre redevables de la taxe sur la valeur ajoutée dans le cadre de la transmission à titre onéreux ou à titre gratuit, ou sous forme d'apport à une société, d'une universalité totale ou partielle de biens, sont dispensées de taxe sur la valeur ajoutée.

En conséquence, la Société Absorbante est réputée continuer la personne de la Société Absorbée, notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par cette dernière, ainsi que, s'il y a lieu, pour l'application des dispositions du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code général des impôts.

D) Crédit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La société "4 CAD ERP" sera, de convention expresse, purement et simplement subrogée dans les droits et obligations de la société "e-THEMIS".

En conséquence, cette dernière transférera purement et simplement à la société "4 CAD ERP" les crédits de TVA dont elle disposera au jour de la réalisation définitive de la fusion.

La société "e-THEMIS" adressera, le cas échéant, au service des impôts dont elle relève une déclaration en double exemplaire, mentionnant le montant du crédit de TVA transféré à la société "4 CAD ERP".

E) Cotisation foncière des entreprises

En tant que de besoin, la société Absorbée s'engage à déclarer le changement d'exploitation au service des impôts et la Société Absorbante s'engage à souscrire la déclaration provisoire des éléments d'actif transférés au plus tard le 31 décembre de l'année de la réalisation de fusion objet des présentes, conformément à l'article 1477 II b) du Code général des impôts.

F) Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

La Société Absorbée restera redevable de la CVAE sur la valeur ajoutée qu'elle a produite depuis l'ouverture de l'exercice en cours à la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion et jusqu'à cette dernière date. Le taux de CVAE est déterminé en fonction du chiffre d'affaires qu'elle a réalisé au cours de la période considérée, ajusté pour correspondre à une année pleine (article 1586 quinquies, II du Code général des impôts).

La Société Absorbante devra, pour sa part, calculer sa valeur ajoutée donnant prise à la CVAE au titre de l'année de la fusion, en incorporant celle qui sera produite par les établissements qui lui seront transférés à compter de la Date d'Effet et de Réalisation de la Fusion.

G) Stipulations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction

La Société Absorbante s'engage à prendre en charge la totalité des obligations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction instituée par la loi du 28 juin 1963, définie par les articles L 313-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation, et à laquelle la Société Absorbée resterait soumise à raison des salaires payés par elle.

La Société Absorbante s'engage notamment à reprendre à son bilan les investissements qui auraient été réalisés antérieurement par la Société Absorbée et à se soumettre aux obligations pouvant incomber à cette dernière du chef de ces investissements.

La Société Absorbante demande, en tant que de besoin, à bénéficier de la faculté de report des excédents de dépenses qui auraient pu être réalisés par la Société Absorbée et existant à la date où elle cessera juridiquement d'exister.

H) Taxe d'apprentissage, formation professionnelle continue et contribution sociale de solidarité

La société "4 CAD ERP", Société Absorbante, s'engage à prendre en charge la totalité du paiement de la taxe d'apprentissage, de la participation au financement de la formation professionnelle continue et de la contribution sociale de solidarité des entreprises pouvant être dues par la société "e-THEMIS".

I) Opérations antérieures

En outre, la société "4 CAD ERP" s'engage à reprendre le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société "e-THEMIS" à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrements et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires, notamment à l'occasion d'opérations soumises aux dispositions des articles 210 A du Code général des impôts et 210 B du Code général des impôts.

II - Stipulations générales

Le représentant de chacune des sociétés soussignées oblige celle-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

D'une manière générale, la Société Absorbante se substituera dans l'ensemble des droits dont la Société Absorbée pourrait être titulaire, ainsi que dans l'ensemble des obligations auxquelles elle pourrait être obligée, en matière d'impôts, taxes et contributions de toutes natures, fiscales, parafiscales et sociales.

La Société Absorbante s'engage à satisfaire aux paiements et obligations déclaratives correspondantes.

A ce titre, la société "TALMA" s'engage expressément ès-qualités de présidente de la Société Absorbante et de la Société Absorbée :

- à joindre aux déclarations de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts et à l'article 38 quindecies de l'annexe III du Code général des impôts ;
- en ce qui concerne la Société Absorbante, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

CHAPITRE VII : STIPULATIONS DIVERSES

I - Formalités

- A. La société "4 CAD ERP" remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports objet des présentes.
- B. Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle fera également son affaire personnelle, le cas échéant, des formalités devant être effectuées, conformément à l'article 1690 du Code civil, auprès des débiteurs des créances apportées.

- C. Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la Société Absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société Absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la Société Absorbante, lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la présente fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société "4 CAD ERP".

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notifications, la Société Absorbante et la Société Absorbée élisent domicile en leurs sièges sociaux respectifs, tel qu'indiqués en page de comparution des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- à la société "TALMA", mandataire social de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, à l'effet s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

VII - Annexes

Les annexes qui font partie intégrante des présentes avec lesquelles elles forment un tout juridiquement indivisible, sont les suivantes :

- **Annexe 1** : bilan complet de la société Absorbée arrêté au 30 septembre 2024 ;
- **Annexe 2** : bilan complet de la société Absorbante arrêté au 30 septembre 2024.

VIII – Signature électronique

Le présent acte sous seing privé est signé au moyen d'un procédé de signature électronique avancée mis en œuvre par un prestataire tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des exemplaires numériques conformément à l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du Code civil, le présent acte est établi en UN (1) seul exemplaire numérique original, dont une copie sera délivrée aux signataires directement par DocuSign, qui est en charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique avancée dans les conditions requises par l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Chaque signataire s'engage à prendre toutes mesures adaptées pour garantir que la signature électronique avancée du présent document ne puisse être apposée que par lui-même (s'il s'agit d'une personne physique), ou par son représentant légal (s'il s'agit d'une personne morale), ou encore par toute personne dûment habilitée à cet effet en vertu d'un pouvoir.

Les signataires reconnaissent qu'ils procèdent à la signature électronique avancée du présent document en connaissance des modalités de celle-ci, et renoncent en conséquence à mettre en cause, dans le cadre de toute réclamation et/ou action en justice, la fiabilité de ladite solution de signature électronique avancée et/ou la manifestation de leur volonté de signer le présent document selon ces modalités.

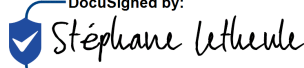
Le

Pour "4 CAD ERP"

"TALMA"

représentée par "HAJIME INVEST"

Monsieur Stéphane LETHEULE

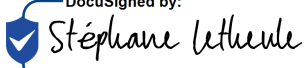
DocuSigned by:

0B789D1863CB481...

Pour "e-THEMIS"

"TALMA"

représentée par "HAJIME INVEST"

Monsieur Stéphane LETHEULE

DocuSigned by:

0B789D1863CB481...

Annexe 1 : bilan complet de la société Absorbée arrêté au 30 septembre 2024

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	674 326,32	674 326,32			
Concessions, brevets, droits similaires	300 434,99	256 398,25	44 036,74	65 439,35	- 21 403
Fonds commercial	743 933,69	200 148,32	543 785,37	543 785,37	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	764 813,12	684 393,38	80 419,74	108 125,71	- 27 706
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	40 009,59		40 009,59	37 223,64	2 786
TOTAL (I)	2 523 517,71	1 815 266,27	708 251,44	754 574,07	- 46 323
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				920,00	- 920
Clients et comptes rattachés	1 815 099,07	9 257,33	1 805 841,74	1 388 850,34	416 991
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	367,45		367,45	8 286,27	- 7 919
. Personnel	9 999,26		9 999,26	8 122,16	1 877
. Organismes sociaux	704,23		704,23	1 106,69	- 402
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	58 429,24		58 429,24	63 355,80	- 4 927
. Autres	2 494,20		2 494,20	9 411,33	- 6 917
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3 244 750,77		3 244 750,77	2 639 936,55	604 814
Instruments financiers à terme et jetons détenus	500 000,00		500 000,00	1 800 000,00	-1 300 000
Charges constatées d'avance	919 935,15		919 935,15	771 596,80	148 338
TOTAL (II)	6 551 779,37	9 257,33	6 542 522,04	6 691 585,94	- 149 064
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 075 297,08	1 824 523,60	7 250 773,48	7 446 160,01	- 195 387

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 262 650,96)	262 650,96	262 650,96	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	378 979,26	378 979,26	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	26 250,00	26 250,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	104 012,58	89 508,71	14 504
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	374 993,15	616 539,87	- 241 547
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 146 885,95	1 373 928,80	- 227 043
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	25 000,00		25 000
TOTAL (III)	25 000,00		25 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	223 546,09	557 443,55	- 333 897
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	949 855,84	745 622,37	204 233
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	867 042,43	913 550,76	- 46 508
. Organismes sociaux	581 045,07	569 802,89	11 242
. Etat, impôts sur les bénéfices	62 985,31	165 146,33	- 102 161
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	371 378,22	311 882,89	59 495
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	39 210,43	28 721,02	10 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 183,47	15 509,29	- 11 326
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	2 979 640,67	2 764 552,11	215 089
TOTAL (IV)	6 078 887,53	6 072 231,21	6 656
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 250 773,48	7 446 160,01	- 195 387

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)			du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	512 446,78		512 446,78	123 131,50	389 315	316,18
Production vendue biens	46 508,80		46 508,80	11 750,00	34 759	295,82
Production vendue services	9 716 224,26	61 006,13	9 777 230,39	7 825 701,94	1 951 528	24,94
Chiffres d'affaires Nets	10 275 179,84	61 006,13	10 336 185,97	7 960 583,44	2 375 603	29,84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			28 187,37	18 543,08	9 644	52,01
Autres produits			304,21	3 498,16	- 3 194	-91,30
Total des produits d'exploitation (I)			10 364 677,55	7 982 624,68	2 382 053	29,84
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			372 525,85	76 368,16	296 158	387,80
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 403 643,47	2 179 165,09	1 224 478	56,19
Impôts, taxes et versements assimilés			134 749,46	113 205,79	21 544	19,03
Salaires et traitements			3 593 362,99	2 899 040,71	694 322	23,95
Charges sociales			1 690 797,84	1 356 673,82	334 124	24,63
Dotations aux amortissements sur immobilisations			85 917,78	61 392,66	24 525	39,95
Dotations aux provisions sur immobilisations				47 824,20	- 47 824	-100
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			25 000,00		25 000	N/S
Autres charges			3,77	67,87	- 64	-94,45
Total des charges d'exploitation (II)			9 306 001,16	6 733 738,30	2 572 263	38,20
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 058 676,39	1 248 886,38	- 190 210	-15,23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			103 231,92	49 267,45	53 964	109,53
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			103 231,92	49 267,45	53 964	109,53
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 063,18	2 662,32	- 599	-22,50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 063,18	2 662,32	- 599	-22,50
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			101 168,74	46 605,13	54 564	117,08
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 159 845,13	1 295 491,51	- 135 646	-10,47

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	633,34	33,33	600	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 166,68	375,03	24 792	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	25 800,02	408,36	25 392	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18,00	90,00	- 72	-80,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	18,00	90,00	- 72	-80,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	25 782,02	318,36	25 464	N/S
Participation des salariés (IX)	356 705,00	297 329,00	59 376	19,97
Impôts sur les bénéfices (X)	453 929,00	381 941,00	71 988	18,85
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 493 709,49	8 032 300,49	2 461 409	30,64
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	10 118 716,34	7 415 760,62	2 702 956	36,45
RESULTAT NET	374 993,15	616 539,87	- 241 547	-39,18
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2024

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 7 250 773,48 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 374 993,15 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 09 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 30/09/2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Frais de recherche appliquée et de développement
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

La dépréciation des immobilisations incorporelles concernant les concessions et droits similaires est constatée par voie d'amortissement selon le mode linéaire sur la durée de trois ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- Participations, autres titres immobilisés, valeur mobilière de placement : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Créances : les créances sont le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

- Dettes : les dettes en monnaies étrangères sont évaluées à la clôture de l'exercice, en fonction du dernier cours de change.

- Fonds commercial : Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Dans ce cadre, une provision pour dépréciation a été constituée pour un montant de 200 118 euros pour tenir compte de la dépréciation du mali technique de fusion de la société RACINE, aucune provision complémentaire n'a été passé.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Engagement en matière d'indemnité de départ en retraite :

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite n'excèdent pas ses obligations légales et conventionnelles.

Aucune provision n'est constatée à ce titre.

Le montant des engagements est évalué à 235 771 euros.

Il correspond à la valeur actualisée et probabilisée de l'indemnité théorique déterminée selon les critères suivants :

- ensemble des salariés figurants dans l'effectif du 30 septembre 2024,

- taux de rotation de personnel : 10% dégressif,
- taux de progression des salaires : 1%,
- taux d'actualisation : 3%,
- taux de charges sociales et fiscales patronales pour le personnel cadre et non cadre : 45,00 %,
- le départ intervient à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans.

Résultat fiscal :

e-THEMIS a pris en compte en 2021 les différents arrêts rendus par les tribunaux concernant les opérations à long terme. La méthode de la comptabilité à l'avancement a été maintenue en comptabilité mais au plan fiscal les résultats à l'avancement ont été retraités de façon à ce que seul le résultat à l'achèvement soit inclus dans la base taxable à l'impôt sur les sociétés, conformément à l'article 38-2 du code général des impôts qui ne reconnaît pas la méthode de l'avancement.

Ainsi, lorsqu'un projet est en cours sur plusieurs exercices, le bénéfice partiel à l'avancement est déduit du résultat fiscal et la perte partielle à l'avancement est réintégrée dans le résultat fiscal. Seul figure donc dans la base imposable à l'impôt sur les sociétés le résultat à l'achèvement. Lorsque les circonstances le justifient, il est constitué une perte à terminaison, qui est retraitée fiscalement conformément aux règles en vigueur.

L'impact des retraitements opérés au titre de l'exercice clos le 30/09/2024 est une majoration du résultat imposable de 1 188 105 euros.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	674 326		
Autres immobilisations incorporelles	1 044 369		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	206 884		10 535
Matériel de transport	43 890		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	526 727		26 274
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	777 501		36 809
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	37 224		2 786
TOTAL	37 224		2 786
TOTAL GENERAL	2 533 419		39 595

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			674 326	674 326
Autres immobilisations incorporelles			1 044 369	1 044 369
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			217 419	217 419
Matériel de transport		43 890		
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 607	547 394	547 394
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		49 497	764 813	764 813
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			40 010	40 010
TOTAL			40 010	40 010
TOTAL GENERAL		49 497	2 523 518	2 523 518

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	674 326			674 326
Autres immobilisations incorporelles	234 996	21 403		256 398
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	183 409	7 437		190 846
Matériel de transport	43 890		43 890	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	442 076	57 078	5 607	493 547
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	669 375	64 515	49 497	684 393
TOTAL GENERAL	1 578 697	85 918	49 497	1 615 118

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	21 403				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	7 437				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	57 078				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	64 515				
TOTAL GENERAL	85 918				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
		25 000		25 000
TOTAL Provisions		25 000		25 000
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	200 148			200 148
	9 257			9 257
TOTAL Dépréciations	209 406			209 406
TOTAL GENERAL	209 406	25 000		234 406
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		25 000		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	40 010		40 010
Clients douteux ou litigieux	11 109	11 109	
Autres créances clients	1 803 990	1 803 990	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 999	9 999	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	704	704	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	58 429	58 429	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	766	766	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 096	2 096	
Charges constatées d'avance	919 935	919 935	
TOTAL GENERAL	2 847 038	2 807 029	40 010
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	223 546	223 546		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	949 856	949 856		
Personnel et comptes rattachés	867 042	867 042		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	581 045	581 045		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	62 985	62 985		
- T.V.A	371 378	371 378		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	39 210	39 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 183	4 183		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 979 641	2 979 641		
TOTAL GENERAL	6 078 888	6 078 888		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	333 897			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Frais de recherche appliquée et de développement

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Frais de recherche et de développement	674 326	674 326	
TOTAL	674 326	674 326	

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fond Commercial Lingolsheim	139 290			139 290
Mali de fusion Racine	280 850	70 000		350 820
Mali de fusion Sid			253 792	253 792

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 805 842
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	71 994
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	500 000
DISPONIBILITES	3 244 751
TOTAL	5 622 587

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	223 546
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	949 856
Dettes fiscales et sociales	1 921 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	4 183
TOTAL	3 099 246

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	919 935	2 979 641
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	919 935	2 979 641

Commentaires :

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	20 408	12,86
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20 408	12,86

Commentaires :

Parts bénéficiaires

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	512 447
Ventes de produits finis	46 509
Prestations de services	9 777 230
TOTAL	10 336 186

Répartition par marché géographique	Montant
France	10 275 180
Etranger	61 006
TOTAL	10 336 186

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 159 845	289 961
Résultat exceptionnel (et participation)	25 782	6 446
Résultat comptable	374 993	453 929

Commentaires :

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	26 650
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	26 650

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	56	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	58	

Commentaires :

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Recherche et développement	674 326,32	674 326,32			
203000 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	674 326,32		674 326,32	674 326,32	
280300 AMORTISSEMENT R&D		674 326,32	-674 326,32	-674 326,32	
Concessions, brevets, droits similaires	300 434,99	256 398,25	44 036,74	65 439,35	- 21 403
205000 CONCESSIONS BREVETS LICENCES	300 209,99		300 209,99	300 209,99	
205100 INPI DEPOT MARQUE	225,00		225,00	225,00	
280500 AMORTISSEMENT CONCESSIONS BREVETS		256 398,25	-256 398,25	-234 995,64	- 21 403
Fonds commercial	743 933,69	200 148,32	543 785,37	543 785,37	
207001 FONDS COMMERCIAL LINGOLSHEIM	139 290,00		139 290,00	139 290,00	
207201 MALI DE CONFUSION RACINE 10/2006	350 851,88		350 851,88	350 851,88	
207202 SID MALI FUSION	253 791,81		253 791,81	253 791,81	
290700 DEPRECIATION FOND COMMERCIAL		200 148,32	-200 148,32	-200 148,32	
Autres immobilisations corporelles	764 813,12	684 393,38	80 419,74	108 125,71	- 27 706
218100 AAI DIVERS	217 419,25		217 419,25	206 884,25	10 535
218200 MATERIEL DE TRANSPORT				43 890,00	- 43 890
218300 MATERIEL BUREAU & INFO	470 631,48		470 631,48	449 964,11	20 667
218400 MOBILIER	76 762,39		76 762,39	76 762,39	
281810 AMORTISSEMENT AAI DIVERS		190 845,90	-190 845,90	-183 408,79	- 7 437
281820 DOT MAT TRANSPORT				-43 890,00	43 890
281830 AMORTISSEMENT MAT. BUREAU & INFO		418 743,14	-418 743,14	-367 898,32	- 50 845
281840 AMORTISSEMENT MOBILIER		74 804,34	-74 804,34	-74 177,93	- 626
Autres immobilisations financières	40 009,59		40 009,59	37 223,64	2 786
275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	40 009,59		40 009,59	37 223,64	2 786
TOTAL (I)	2 523 517,71	1 815 266,27	708 251,44	754 574,07	- 46 323
Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes				920,00	- 920
409100 Fournisseur - Avances et acomptes				920,00	- 920
Clients et comptes rattachés	1 815 099,07	9 257,33	1 805 841,74	1 388 850,34	416 991
411000 CLIENTS FRANCE METRO S/ENC	1 295 738,78		1 295 738,78	1 181 414,15	114 325
411100 CLIENTS FRANCE METRO S/DEBIT	448 905,36		448 905,36	127 560,00	321 345
411900 CLIENTS HORS U.E. S/ENC	7 789,40		7 789,40	1 941,91	5 847
416000 CLIENTS DOUTEUX	11 108,79		11 108,79	11 108,79	
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	51 556,74		51 556,74	76 082,82	- 24 526
491000 PROV DEP COMPTE CLIENT		9 257,33	-9 257,33	-9 257,33	
. Fournisseurs débiteurs	367,45		367,45	8 286,27	- 7 919
401100 FOURNISSEURS S/DEBIT				4 557,76	- 4 558
401200 FOURNISSEURS S/ENCAISST	367,45		367,45	3 728,51	- 3 361
. Personnel	9 999,26		9 999,26	8 122,16	1 877
422000 COMITE D ENTREPRISE	5 472,94		5 472,94	4 569,59	903
424100 REMBOURSEMENT DE FRAIS	90,32		90,32	1 116,57	- 1 026
425000 PERSONNEL AVANCES ACOMPTES	2 000,00		2 000,00		2 000
425010 AVANCES PERMANENTES	2 436,00		2 436,00	2 436,00	
. Organismes sociaux	704,23		704,23	1 106,69	- 402
437700 CPAM	704,23		704,23	1 106,69	- 402
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	58 429,24		58 429,24	63 355,80	- 4 927
445620 TVA DEDUCTIBLE / IMPOS				798,64	- 799
445660 TVA DED S/ENCAISST	43 469,22		43 469,22	29 659,71	13 810
445661 TVA DED S/DEBIT	511,13		511,13	332,65	178
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	14 448,89		14 448,89	32 564,80	- 18 116
. Autres	2 494,20		2 494,20	9 411,33	- 6 917
409800 AVOIR NON ENCORE RECU	1 728,39		1 728,39	550,33	1 178
448700 ETAT AUTRES PDT A RECEVOIR	765,81		765,81	8 861,00	- 8 095

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Instruments financiers à terme et jetons détenus	500 000,00		500 000,00	1 800 000,00	-1 300 000
520002 ASSURANCE ST HONORE 15/07/09 3				300 000,00	- 300 000
520003 CONTRAT CAPITALISATION 17/12 1M				1 000 000,00	-1 000 000
520004 CONTRAT CAPITALISATION 17/12 0,5M	500 000,00		500 000,00	500 000,00	
Disponibilités	3 244 750,77		3 244 750,77	2 639 936,55	604 814
512100 CREDIT AGRICOLE	774 858,59		774 858,59	1 723 975,95	- 949 117
512110 CA DAT	1 825 000,00		1 825 000,00	200 000,00	1 625 000
512300 CA COMPTE EXCEDENT ENTREPRISE	401 254,23		401 254,23	624,65	400 630
518700 INTERET COURUS SUR DAT	243 637,95		243 637,95	715 335,95	- 471 698
Charges constatées d'avance	919 935,15		919 935,15	771 596,80	148 338
486000 CHARGES CONSTATEES D' AVANCE	919 935,15		919 935,15	771 596,80	148 338
TOTAL (II)	6 551 779,37	9 257,33	6 542 522,04	6 691 585,94	- 149 064
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 075 297,08	1 824 523,60	7 250 773,48	7 446 160,01	- 195 387

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 262 650,96) 101300 CAPITAL	262 650,96 262 650,96	262 650,96 262 650,96	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 104100 PRIME D EMISSION ATTRIBUTION ACTION GRAT 104202 BONI CONFUSION ADVANCED 09/200	378 979,26 322 704,00 56 275,26	378 979,26 322 704,00 56 275,26	
Réserve légale 106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	26 250,00 26 250,00	26 250,00 26 250,00	
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	104 012,58 104 012,58	89 508,71 89 508,71	14 504 14 504
Résultat de l'exercice	374 993,15	616 539,87	- 241 547
TOTAL (I)	1 146 885,95	1 373 928,80	- 227 043
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour charges 158000 AUTRES PROVISION POUR CHARGES	25 000,00 25 000,00		25 000 25 000
TOTAL (III)	25 000,00		25 000
Emprunts et dettes			
. Emprunts 164505 EMPRUNT 1 000 000 -	223 546,09 223 546,09	557 443,55 557 443,55	- 333 897 - 333 897
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401100 FOURNISSEURS S/DEBIT 401200 FOURNISSEURS S/ENCAISST 408100 FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	949 855,84 589 302,12 264 982,82 95 570,90	745 622,37 366 998,05 181 601,81 197 022,51	204 233 222 304 83 381 - 101 452
. Personnel 424100 REMBOURSEMENT DE FRAIS 428200 PERSONNEL PROVISION CONGES PAYES 428210 PROVISION POUR RTT 428400 PROVISION POUR PARTICIPATION DES SALARIES 428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER	867 042,43 11 807,87 292 638,41 19 412,73 356 705,00 186 478,42	913 550,76 9 925,71 307 652,87 17 774,58 297 329,00 280 868,60	- 46 508 1 882 - 15 014 1 638 59 376 - 94 390
. Organismes sociaux 431000 SECURITE SOCIALE 437100 REUNICA 437510 VERLINGUE 438200 CHARGES SOCIALES S/CP 438210 CHARGES SOCIALES / RTT 438600 ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	581 045,07 140 248,00 40 865,08 58 776,33 128 760,90 8 541,60 203 853,16	569 802,89 132 985,00 40 478,24 54 632,08 135 367,25 7 820,81 198 519,51	11 242 7 263 387 4 144 - 6 606 721 5 334
. Etat, impôts sur les bénéfices 444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	62 985,31 62 985,31	165 146,33 165 146,33	- 102 161 - 102 161
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445510 ETAT TVA A DECAISSER 445711 TVA COLLECTEE S/ENCAISST 445870 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	371 378,22 145 974,00 217 808,02 7 596,20	311 882,89 104 785,00 194 526,21 12 571,68	59 495 41 189 23 282 - 4 975
. Autres impôts, taxes et assimilés 442100 IR PRELEVEMENT A LA SOURCE 448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	39 210,43 22 573,00 16 637,43	28 721,02 20 263,00 8 458,02	10 489 2 310 8 179
Autres dettes 411000 CLIENTS FRANCE METRO S/ENC 419800 CLIENTS FAE	4 183,47 3 261,60	15 509,29 11 958,16 652,80	- 11 326 - 11 958 2 609

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation
467115 CB STE 513778 96	763,09	2 772,12	- 2 009
467116 CB HBO 513779 19	158,78	126,21	33
Produits constatés d'avance	2 979 640,67	2 764 552,11	215 089
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 979 640,67	2 764 552,11	215 089
TOTAL (IV)	6 078 887,53	6 072 231,21	6 656
TOTAL PASSIF (I à V)	7 250 773,48	7 446 160,01	- 195 387

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)			du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	512 446,78		512 446,78	123 131,50	389 315	316,18
707010 VENTE LICENCE NON-THEMIS 2	512 321,77		512 321,77	123 069,00	389 253	316,29
707100 VENTES MARCHANDISES 20 %	125,01		125,01	62,50	63	100,02
Production vendue biens	46 508,80		46 508,80	11 750,00	34 759	295,82
701100 VENTE LICENCE E-THEMIS 20	46 508,80		46 508,80	11 750,00	34 759	295,82
Production vendue services	9 716 224,26	61 006,13	9 777 230,39	7 825 701,94	1 951 528	24,94
706000 PRESTATIONS DE SERVICES 20	4 689 194,70		4 689 194,70	4 368 473,86	320 721	7,34
706010 MAINTENANCE LICENCE 20 %	39 996,71		39 996,71	4 820,02	35 177	729,80
706011 MAINTENANCE LICENCE ANNUEL	3 368 852,39		3 368 852,39	2 347 360,43	1 021 492	43,52
706012 SOUSCRIPTION 20 %	102 337,82		102 337,82	20 518,00	81 820	398,77
706013 SOUSCRIPTION SAGE ANNUELLE	180 029,96		180 029,96	90 526,47	89 503	98,87
706014 SOUSCRIPTION E-THEMIS 20 %	20 424,75		20 424,75	900,00	19 525	N/S
706015 SOUSCRIPTION E-THEMIS ANNU	55 121,33		55 121,33	47 106,61	8 015	17,01
706016 SOUSCRIPTION PARTENAIRE 20	42 336,09		42 336,09	10 027,67	32 308	322,19
706017 CONTRAT DE SERVICES	16 470,00		16 470,00		16 470	N/S
706018 SOUSCRIPTION PARTENAIRE AN	15 583,00		15 583,00		15 583	N/S
706211 MAINTENANCE LICENCE ANNUEL				10 474,61	- 10 475	-100
706300 FORMATION 20 %	3 633,00		3 633,00	2 906,36	727	25,00
706810 MAINTENANCE SUPPORT 20 %	654 757,25		654 757,25	596 497,31	58 260	9,77
706811 MAINTENANCE SUPPORT ANNUEL	70 720,22		70 720,22	149 292,47	- 78 572	-52,63
706900 PRESTATIONS DE SERVICES HO		7 057,74	7 057,74	1 359,00	5 699	419,33
706911 MAINTENANCE LICENCE ANNUEL		34 040,09	34 040,09	24 177,87	9 862	40,79
706930 MAINTENANCE SUPPORT U.E.		4 373,40	4 373,40	6 077,40	- 1 704	-28,04
706940 MAINTENANCE SUPPORT HORS U		4 822,40	4 822,40	6 602,48	- 1 780	-26,96
706950 PRESTATIONS DE SERVICES U.		10 712,50	10 712,50	24 103,15	- 13 391	-55,56
708100 FRAIS DEPLACEMENT 20 %	70 631,82		70 631,82	69 683,94	948	1,36
708300 PRESTATIONS GROUPE 4 CAD	366 062,19		366 062,19	44 188,05	321 874	728,42
708301 OPCI ATLAS : Formation int	1 203,16		1 203,16		1 203	N/S
708310 FRAIS MISE EN SERVICES	6 899,59		6 899,59	606,24	6 293	N/S
708400 4 CAD ERP Frais de déplacem	5 479,66		5 479,66		5 480	N/S
708500 SOUSCRIPTION GROUPE 4 CAD	6 490,62		6 490,62		6 491	N/S
Chiffre d'affaires Net	10 275 179,84	61 006,13	10 336 185,97	7 960 583,44	2 375 603	29,84

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	28 187,37	18 543,08	9 644	52,01
791100 REPRISE AVANTAGES NATURE	28 187,37	18 543,08	9 644	52,01
Autres produits	304,21	3 498,16	- 3 194	-91,30

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation absolue	%
758000 PRODUITS DIVERS GESTION	304,21	3 498,16	- 3 194	-91,30
Total des produits d'exploitation (I)	10 364 677,55	7 982 624,68	2 382 053	29,84
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	372 525,85	76 368,16	296 158	387,80
607000 ACHATS DE MARCHANDISES	2 164,00		2 164	N/S
607100 ACHATS DE LICENCES	370 090,62	76 368,16	293 722	384,61
607200 ACHAT LICENCE SOUSCRIPTION	271,23		271	N/S
Autres achats et charges externes	3 403 643,47	2 179 165,09	1 224 478	56,19
604000 ACHAT PRESTAT P/REVENTE	281 753,26	303 707,39	- 21 954	-7,23
604001 MAINTENANCE LICENCE	31 503,30	4 152,98	27 350	658,57
604002 MAINTENANCE LICENCE ANNUELLE	1 299 463,81	899 124,05	400 340	44,53
604003 MAINTENANCE SOUSCRIPTION	90 144,95	20 354,86	69 790	342,87
604004 MAINTENANCE SOUSCRIPTION ANNUELLE	112 514,36	53 751,30	58 763	109,32
606100 ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU)	17 273,03	14 775,92	2 497	16,90
606130 CARBURANTS	7 237,13	8 221,20	- 984	-11,97
606131 FRAIS CARBURANTS CLIENTS	4 735,94	2 608,17	2 128	81,58
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	2 602,32	6 555,67	- 3 953	-60,30
606400 ACHATS Fournitures Administratives	2 911,23	1 907,26	1 004	52,64
613201 LOYER ST GERMAIN	75 028,16	51 823,14	23 205	44,78
613202 LOYER LINGOLSHEIM	25 102,25	17 929,41	7 173	40,01
613204 LOYER ANGERS	31 513,98	34 044,18	- 2 530	-7,43
613205 LOYER BORDEAUX	13 060,60	9 246,99	3 814	41,24
613500 LOCATIONS MOBILIERES	577,43	642,74	- 65	-10,16
613512 LOCATION FONTAINE	2 863,34	2 142,40	721	33,65
613518 LOCATION DIAC / CLIO SID		776,75	- 777	-100
613520 LOCATIONS VEHICULES	309,96	254,70	55	21,70
613521 LOCATION VEHICULES POUR CLIENTELE	13 176,62	12 230,59	946	7,73
613540 EW 469 WN MARCEDES CLASSE GLC		-2 437,96	2 438	-100
613544 MERCEDES CLASSE 2 FP-691-ZL		575,83	- 576	-100
613545 PEUGEOT 508 FR 005 GQ	9 302,80	-1 936,07	11 239	580,50
613546 SUV 3008 FT-527-TB	4 290,36	3 887,17	403	10,37
613547 PEUGEOT 5008 GD 938 ED	6 187,28	4 641,21	1 546	33,31
613548 DS7 / GF 308 VA	7 615,72	5 711,04	1 905	33,35
613549 SUV 2008 GH 301 GF	5 896,68	4 422,51	1 474	33,33
613550 AUDI A4 GL 663 CA	17 381,52	13 036,14	4 345	33,33
613551 NISSAN	9 291,03	9 471,56	- 181	-1,91
613552 VOLVO GQ 589 ZP	1 985,24		1 985	N/S
613553 CLIO GQ 795 HT	7 669,34		7 669	N/S
613554 MEGANE GK 901 AJ	6 912,10		6 912	N/S
613555 MERCEDES GLA GN 429 LS	6 896,97		6 897	N/S
614001 CHARGES LOCATIVES ST GERMAIN	21 185,44	17 396,64	3 789	21,78
614002 CHARGES LOCATIVES LINGOLSHEIM	10 988,48	8 318,64	2 670	32,09
614004 CHARGES LOCATIVES ANGERS	15 589,10	7 350,00	8 239	112,10
614005 CHARGES LOCATIVES BORDEAUX	3 305,55	2 208,00	1 098	49,71
615200 ENTRETIEN REPAR. BIENS IMMOBILIERES	24 097,68	17 092,49	7 005	40,98
615500 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER	5 610,59	7 426,35	- 1 816	-24,45
615550 PRESTATION INFORMATIQUE INTERNE	12 437,09	30 063,62	- 17 627	-58,63
615600 CONTRAT DE MAINTENANCE	18 476,59	10 405,75	8 071	77,56
615601 CONTRAT DE MAINTENANCE TELECOM ET INFO	50 623,04	91 771,36	- 41 148	-44,84
616100 ASSURANCES MULTIRISQUES	32 647,14	24 417,29	8 230	33,71
616200 ASSURANCES VOITURES	18 301,78	18 013,99	288	1,60
618100 DOCUMENTATION GENERALE	2 438,72	2 081,59	357	17,16
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE		131,90	- 132	-100
618500 FRAIS DE COLLOQUE, SEMINAIRE	95 144,15		95 144	N/S
622201 COMMISSION ET COURTAGES SUR VENTE	6 913,07		6 913	N/S
622600 HONORAIRES	12 102,00	10 640,86	1 461	13,73
622601 HONORAIRES COMPTABLES	41 288,09	42 659,41	- 1 371	-3,21
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	158,44	792,85	- 634	-80,02
623100 ANNONCES & INSERTIONS	4 665,00	2 582,83	2 082	80,62
623800 DIVERS (pourboire, dons)	305,70	253,66	52	20,52
624000 TRANSPORTS DE BIENS	341,91	333,76	8	2,44
624100 TRANSPORT / ACHATS	287,47	51,16	236	461,90
625100 VOYAGES DEPLACEMENTS	95 618,08	79 611,90	16 006	20,11

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation absolue	%
625110 VOYAGES DEPLACEMENTS CLIENTELE	54 581,80	49 523,96	5 058	10,21
625700 RECEPTIONS	9 443,00	5 366,83	4 076	75,95
625701 FRAIS RECEPTION CLIENTELE	2 199,98	1 035,14	1 165	112,53
625710 RECEPTION INTERNE	11 288,92	9 229,72	2 059	22,31
625711 FRAIS DE REPAS CLIENTELE	5 385,40	4 696,49	689	14,67
626100 FRAIS POSTAUX	2 418,25	2 362,45	56	2,36
626200 TELEPHONE	20 804,77	14 977,56	5 827	38,91
626202 TELECOMMUNICATION NERIM	43 509,05	32 588,51	10 921	33,51
627200 COMMISSION ET FRAIS EMPRUNT	4 045,48	3 654,74	391	10,69
627800 AUTRES FRAIS BANCAIRES	7 442,26	5 896,01	1 546	26,23
628000 COTISATIONS & DIVERS	21 979,74	32 404,50	- 10 425	-32,17
628100 MANAGEMENT FEE	352 819,00	52 058,00	300 761	577,74
628200 PRESTATION PRESIDENCE	300 000,00	100 000,00	200 000	200,00
628400 FRAIS DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL		10 146,00	- 10 146	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	134 749,46	113 205,79	21 544	19,03
633300 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	49 395,68	47 004,66	2 391	5,09
633400 EFFORT CONSTRUCTION	16 232,28	13 536,84	2 695	19,91
633500 TAXE APPRENTISSAGE / DIVERS	24 263,23	20 553,13	3 710	18,05
633800 CHARGES FISCALES S/PROV CP	-632,88	-4 266,62	3 634	85,17
635110 CFE / CVAE	37 065,50	30 717,25	6 348	20,67
635140 TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETE	2 765,15	3 055,77	- 291	-9,51
637800 TAXES DIVERSES	5 660,50	2 604,76	3 056	117,31
Salaires et traitements	3 593 362,99	2 899 040,71	694 322	23,95
641100 SALAIRES & APPOINTEMENTS	3 380 081,78	2 630 686,50	749 395	28,49
641200 CONGES PAYES	-15 014,46	-30 111,27	15 097	50,14
641210 PROVISION POUR RTT	1 638,15	17 774,58	- 16 136	-90,78
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS	233 774,74	281 509,06	- 47 734	-16,96
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	-7 117,22	-818,16	- 6 299	769,91
Charges sociales	1 690 797,84	1 356 673,82	334 124	24,63
645100 COTISATION URSSAF	1 173 547,45	998 759,65	174 788	17,50
645200 COTISATION MUTUELLES	117 614,85	61 460,21	56 155	91,37
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	314 402,72	282 472,92	31 930	11,30
645500 PREVOYANCE	15 264,02	26 143,34	- 10 879	-41,61
645800 COT AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	-11 138,03	-75 092,92	63 955	85,17
647000 AUTRES CHARGES SOCIALES	56 029,85	43 755,41	12 274	28,05
647200 VERSEMENT AUX COMITES D'ENTREPRISES	18 545,81	14 509,39	4 036	27,82
647500 MEDECINE TRAVAIL	6 531,17	4 665,82	1 865	39,98
Dotations aux amortissements sur immobilisations	85 917,78	61 392,66	24 525	39,95
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	21 402,61	16 091,37	5 311	33,01
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	64 515,17	45 301,29	19 214	42,41
Dotations aux provisions sur immobilisations		47 824,20	- 47 824	-100
681610 DAP IMMO INCORPORELLES		47 824,20	- 47 824	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges	25 000,00		25 000	N/S
681500 DOT AUX PROVISIONS P/RISQUE ET CHGES EXP	25 000,00		25 000	N/S
Autres charges	3,77	67,87	- 64	-94,45
654000 PERTE SUR CREANCE IRRECOURABLE		61,95	- 62	-100
658000 CHARGES DIVERSES GESTION	3,77	5,92	- 2	-36,32
Total des charges d'exploitation (II)	9 306 001,16	6 733 738,30	2 572 263	38,20
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 058 676,39	1 248 886,38	- 190 210	-15,23
Autres intérêts et produits assimilés	103 231,92	49 267,45	53 964	109,53
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	103 231,92	49 267,45	53 964	109,53
Total des produits financiers (V)	103 231,92	49 267,45	53 964	109,53
Intérêts et charges assimilées	2 063,18	2 662,32	- 599	-22,50
661160 INTERETS DES EMPRUNTS	2 063,18	2 662,32	- 599	-22,50
Total des charges financières (VI)	2 063,18	2 662,32	- 599	-22,50
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	101 168,74	46 605,13	54 564	117,08

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	du 01/01/2023 au 30/09/2023 (09 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 159	1 295	- 135 646	-10,47
Produits exceptionnels sur opérations de gestion 771800 PROD EXCEPT OP GESTION	633,34	33,33	600	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital 775200 PRODUITS CESSIONS IMMOB CORPORELLES	25 166,68	375,03	24 792	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	25 800,02	408,36	25 392	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 671800 AUTRES CHARGES EXCEPT	18,00	90,00	- 72	-80,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	18,00	90,00	- 72	-80,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	25 782,02	318,36	25 464	N/S
Participation des salariés (IX) 691000 PARTICIPATION DES SALARIES	356 705,00	297 329,00	59 376	19,97
Impôts sur les bénéfices (X) 695000 IMPOT SUR LES SOCIETES 699000 REPORTS EN ARRIERE DES DEFICIT	453 929,00	381 941,00	71 988	18,85
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 493 709,49	8 032 300,49	2 461 409	30,64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 118 716,34	7 415 760,62	2 702 956	36,45
RESULTAT NET	374 993,15	616 539,87	- 241 547	-39,18

Désignation de l'entreprise : E-THEMIS S.A.S

1 | 2

Adresse de l'entreprise 8, rue de Témara 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Durée de l'exercice précédent *

0 | 9

Numéro SIRET * 4 3 5 1 7 0 6 1 8 0 0 0 5 0

Néant *

				Exercice N clos le,	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX	674 326	CQ	674 326
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	300 435	AG	256 398 44 037
	Fonds commercial (1)	AH	743 934	AI	200 148 543 785
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	764 813	AU	684 393 80 420
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	40 010	BI	40 010
	TOTAL (II)	BJ	2 523 518	BK	1 815 266 708 251
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 815 099	BY	9 257 1 805 842
	Autres créances (3)	BZ	71 994	CA	71 994
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	500 000	CE	500 000
	Disponibilités	CF	3 244 751	CG	3 244 751
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	919 935	CI	919 935
	TOTAL (III)	CJ	6 551 779	CK	9 257 6 542 522
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 075 297	1A	1 824 524 7 250 773

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise E-THEMIS S.A.S

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....262 651...)	DA	262 651
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	378 979
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
Réserve légale (3)	DD	26 250
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	104 013
Report à nouveau	DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	374 993
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (II)	DL	1 146 886
Autres fonds propres	DM	
Produit des émissions de titres participatifs	DN	
Avances conditionnées	DO	
TOTAL (III)	DP	
Provisions pour risques	DQ	25 000
Provisions pour charges	DR	25 000
TOTAL (III)	DS	
Emprunts obligataires convertibles	DT	
Autres emprunts obligataires	DU	223 546
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DW	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	949 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	1 921 661
Dettes fiscales et sociales	DZ	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	4 183
Autres dettes	EB	2 979 641
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EC	6 078 888
TOTAL (IV)	ED	
Ecarts de conversion passif *	EE	7 250 773
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

RENVIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 077 618
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		E-THEMIS S.A.S				Néant	☐	*	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	512 447	FB		FC	512 447		
	Production vendue	{	biens *	FD	46 509	FE	46 509		
				services *	FG	9 716 224	FH	61 006	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 275 180	FK	61 006	FL	10 336 186		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	28 187		
	Autres produits (1) (11)					FQ	304		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 364 678	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	372 526
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 403 643		
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	134 749		
Salaires et traitements *						FY	3 593 363		
Charges sociales (10)						FZ	1 690 798		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce		HS	)	GA	85 918
				- dotations aux provisions			GB		
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
				Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	25 000	
Autres charges (12)						GE	4		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 306 001		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 058 676		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	103 232	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	103 232	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 063	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 063	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	101 169		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 159 845		

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		E-THEMIS S.A.S		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	633		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	25 167		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	25 800		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	18		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	18		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	25 782		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	356 705		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	453 929		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	10 493 709		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	10 118 716		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	374 993		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *			HP		
		— Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	28 187	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	Contravention			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
				18			
Produits de cession d'immobilisation					25 167		
Produits d'operation exceptionnelles					633		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise E-THEMIS S.A.S												Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
							2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	674 326	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	1 044 369	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	206 884	KW		KX	10 535	
		Matériel de transport *					KY	43 890	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	526 727	LC		LD	26 274	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	777 501	LO		LP	36 809	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	37 224	1U		1V	2 786		
TOTAL IV						1Q	37 224	1R		1S	2 786		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 533 419	ØH		ØJ	39 595		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
					1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ	674 326	D7	674 326	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	1 044 369	IX	1 044 369	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	217 419	MO	217 419
		Matériel de transport				IV		MP	43 890	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	5 607	MT	547 394	MU	547 394
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	49 497	NH	764 813	NI	764 813		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	40 010	2G	40 010	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	40 010	2H	40 010	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	49 497	ØL	2 523 518	ØM	2 523 518		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : E-THEMIS S.A.S

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise E-THEMIS S.A.S

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY	674 326	EL		EM		EN	674 326
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	234 996	PF	21 403	PG		PH	256 398
TOTAL I		RK	909 322	RM	21 403	RN		RO	930 725
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	183 409	QE	7 437	QF		QG	190 846
	Matériel de transport	QH	43 890	QI		QJ	43 890	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	442 076	QM	57 078	QN	5 607	QO	493 547
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	669 375	QV	64 515	QW	49 497	QX	684 393
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 578 697	ØP	85 918	ØQ	49 497	ØR	1 615 118

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW – NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise E-THEMIS S.A.S										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	25 000	5X		5Y	25 000		
	TOTAL II	5Z		TV	25 000	TW		TX	25 000		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	200 148	6B		6C		6D	200 148		
		6E		6F		6G		6H			
		02		03		04		05			
		9U		9V		9W		9X			
		06		07		08		09			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T	9 257	6U		6V		6W	9 257		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B	209 406	TY		TZ		UA	209 406		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	209 406	UB	25 000	UC		UD	234 406		
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	25 000	UF						
			UG		UH						
			UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.											

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Extension 2

SAGE Experts-complables janvier 2024

[illegible]

Désignation de l'entreprise : E-THEMIS S.A.S										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	40 010	UV		UW	40 010	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	11 109		11 109			
	Autres créances clients				UX	1 803 990		1 803 990			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY	9 999		9 999			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	704		704			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	58 429		58 429			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP	766		766			
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	2 096		2 096			
	Charges constatées d'avance				VS	919 935		919 935			
	TOTAUX				VT	2 847 038	VU	2 807 029	VV	40 010	
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	223 546		223 546				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	949 856		949 856				
Personnel et comptes rattachés				8C	867 042		867 042				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	581 045		581 045				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	62 985		62 985				
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	371 378		371 378				
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	39 210		39 210				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	4 183		4 183				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	2 979 641		2 979 641				
TOTAUX				VY	6 078 888	VZ	6 078 888				
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	333 897	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise E-THEMIS S.A.S			Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le 3 0 0 9 2 0 2 4		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	374 993	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	37 045	XE	39 810	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 765			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	16 232	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		XW	16 250
	Amendes et pénalités		WJ	18	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	453 929	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8		
			- imposées au taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	1 616 580	WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
							TOTAL I	WR	2 501 562	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	13 537		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	- Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
	Majoration d'amortissement *							XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	672 308	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	685 845	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)		XI	1 815 717	XJ		
		{		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	1 815 717	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

E-THEMIS S.A.S

DGFIP 2058 A 2024
Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise E-THEMIS S.A.S				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	4 4 9 3 5 4	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
Effort Construction			9K	16 232	9L 13 537
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	16 232	YO 13 537
à reporter au tableau 2058-A-2 :			▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>E-THEMIS S.A.S</u>														Néant ☐ *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {		– Réserves légales	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	616 540		– Autres réserves		ZD	14 504									
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE	602 036									
							Autres répartitions		ZF										
	TOTAL I			ØF	616 540		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(0)									
										ZH	616 540	TOTAL II							
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :								
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ								
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR								
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	1 815 380							
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 237 888										XQ	296 130							
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU								
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	60 462							
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV								
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	1 231 672							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	3 403 643							
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	37 066							
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	97 684							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	134 749							
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	2 102 210							
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	742 963							
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	3 607 904							
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS								
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%							
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG								
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à 15 % JK			Plus-values à 0 % JL												
				Plus-values à 19 % JM			Imputations JC												
	Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15 % JN			Plus-values à 0 % JO												
				Plus-values à 19 % JP			Imputations JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : E-THEMIS S.A.S Néant

	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶.	
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : E-THEMIS S.A.S

Néant ☒ *

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092024

N° SIRET 43517061800050

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE E-THEMIS S.A.S

ADRESSE (voie) 8, rue de Témara

CODE POSTAL 78100 VILLE SAINT GERMAIN EN LAYE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 20408

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination HEDOS
N° SIREN (si société établie en France) 498992304 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 20408
Adresse : N° 1 Voie RUE DU MOULIN CASSE
Code Postal 44340 Commune BOUGUENAIIS Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 30092024

N° SIRET 43517061800050

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE E-THEMIS S.A.S

ADRESSE (voie) 8, rue de Témara

CODE POSTAL 78100 VILLE SAINT GERMAIN EN LAYE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



N° 2065-SD
2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société :			Adresse du siège social :												
E-THEMIS S.A.S 8, rue de Témara 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE															
SIRET	4	3	5	1	7	0	6	1	8	0	0	0	5	0	Mét :
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :												

RÉGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:															
SIRET															

B ACTIVITÉ															
Activités exercées		conseil système informatique										Si vous avez changé d'activité, cochez la case			

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)															
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal										1 815 717		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %													
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %										PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %													
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations															
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A										Autres dispositifs			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies										Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A										Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies			
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies										Société d'investissement immobilier cotée			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %													

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)															
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.															

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %															

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %															

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)															
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre															
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée															
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre															
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays															

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé GENERATION EXPERT SAGE															

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
E-THEMIS 8 R DE TEMARA 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE				Tél: 0178649203			
Tél:							
OGA/OMGA				Viseur conventionné			
(Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 15012025 Lieu : SAINT GERMAIN EN LAYE			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire: L'ETHEULE PRESIDENT			
Signature :							
Examen de conformité fiscale (ECF)				Prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	602 036		payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								e			
								f			
								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i	602 036		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)		602 036	
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:						
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8	
K	DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES			à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice								
			MVLT restant à reporter								
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise E-THEMIS S.A.S

du 01/10/2023

Adresse 8, rue de Témara 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

au 30/09/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	Jouannet Hervé, Responsable d'agence				28 Rue de Meudon 92100 BOULOGNE BILLANCOURT				
2	Parizot Hervé, Directeur d'opération				13 allée pierre audureau 17640 VAUX SUR MER				
3	Patureau Olivier, respansable d'agence				1 allée du romarin 49070 BEAUCOUZE				
4	Sabatier Pascal, Responsable Développement				19 rue des muriers 34800 BRIGNAC				
5	Poissemieux Fabien, Responsable Opérations				8 rue de comandant Leandri 75015 PARIS				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❷)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❸)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	129 959		3 689		133 648	5 312	6 187		145 147
2	116 918		5 109		122 027	10 649	6 897		139 573
3	93 507		2 651		96 158	4 210	7 616		107 984
4	92 722				92 722	879			93 601
5	90 318				90 318	274			90 592
6									
7									
8									
9									
10									
**	523 424		11 449		534 873	21 324	20 700		576 897

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	28 317
Total	28 317

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . . (total col.9 + total col.10) 10	605 214	- de l'exercice . 2024 . . 10	1 815 717
- de l'exercice précédent 10	574 717	- de l'exercice précédent 10	1 561 481
Nom et qualité du signataire LETHEULE PRESIDENT		À SAINT GERMAIN EN LAYE , le 15012025 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	--	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

(2024)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

E-THEMIS S.A.S

[illegible]

(2024)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

E-THEMIS S.A.S

[illegible]

(2024)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

E-THEMIS S.A.S

[illegible]

(2024)

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CA21PROAVA

E-THEMIS S.A.S

[illegible]

Annexe 2 : bilan complet de la société Absorbante arrêté au 30 septembre 2024

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2024	Net Au 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 401	8 401		
Fonds commercial	1 038 846		1 038 846	1 038 846
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	760 909	353 246	407 663	224 647
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	920		920	920
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 837		17 837	13 637
TOTAL (I)	1 826 913	361 647	1 465 266	1 278 049
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 135 759	303 430	6 832 329	5 308 904
Autres	2 638 722		2 638 722	531 307
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	10 779		10 779	10 779
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	6 540 091		6 540 091	7 136 546
Charges constatées d'avance	63 823		63 823	27 884
TOTAL (II)	16 389 175	303 430	16 085 744	13 015 419
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	18 216 088	665 077	17 551 010	14 293 468

Bilan Passif

	Net Au 30/09/2024	Net Au 30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	129 828	129 828
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	1 000	1 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	2 473 038	2 460 723
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	824 586	612 314
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	3 438 452	3 213 865
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	547	1 269
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	298 092	533 140
Emprunts et dettes financières diverses		616 364
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 768 587	5 113 209
Dettes fiscales et sociales	3 007 152	2 435 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	180 660	126 938
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 857 521	2 253 138
TOTAL (III)	14 112 558	11 079 603
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	17 551 010	14 293 468
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2023 au 30/09/2024			Du 01/10/2022 Au 30/09/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	196 340	21 880	218 220	513 888
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 943 698	400 245	19 343 943	16 457 944
Chiffre d'affaires Net	19 140 038	422 125	19 562 163	16 971 832
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			25 333	29 965
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			114 904	159 038
Autres produits			945	431
TOTAL (I)			19 703 345	17 161 266
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			40 522	187 019
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				23 658
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			8 770 007	7 608 180
Impôts, taxes et versements assimilés			224 855	190 958
Salaires et traitements			6 474 954	5 809 288
Charges sociales			2 685 299	2 324 026
Dotations aux amortissements sur immobilisations			92 585	58 744
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			164 241	33 928
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			8 416	6 184
TOTAL (II)			18 460 880	16 241 986
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 242 465	919 280
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			36 260	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			120 672	64 574
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			156 933	64 574
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 294	23 081
Différences négatives de change				2 621
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			5 294	25 702
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			151 639	38 872
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 394 104	958 153

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/10/2023
Au 30/09/2024Du 01/10/2022
Au 30/09/2023**Produits exceptionnels**

Sur opérations de gestion		13 671
Sur opérations en capital		59 670
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		

TOTAL (VII)**73 341****Charges exceptionnelles**

Sur opérations de gestion	1 080	1 650
Sur opérations en capital		12 520
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		

TOTAL (VIII)**1 080****14 170****RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)****-1 080****59 171**

Participations des salariés (IX)	237 176	165 719
Impôts sur les bénéfices (X)	331 262	239 290

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)**19 860 278****17 299 181****TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)****19 035 691****16 686 867****BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)****824 586****612 314**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 420

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 1 200

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 17 551 010 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 824 586 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est évalué au coût d'acquisition (y compris droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds de commerce :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Test de dépréciation :

Compte tenu du caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode de rentabilité historique et des perspectives d'avenir des filiales, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Licences	1 an
- Matériel de transport	1 an
- Matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Factures non parvenues

Les achats relatifs à des ventes conclues sur l'exercice et non encore facturés par l'éditeur à la clôture de l'exercice, sont constatés en factures non parvenues.

Produits constatés d'avance

Les prestations facturées et non encore réalisées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2024) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.31%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 9 750€ hors taxe.

Autre information :

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et écoresponsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, la Société a engagé une démarche volontaire en matière de RSE. Notamment, elle a communiqué sur son site internet sur les principaux engagements et actions qu'elle compte mettre en place au cours des prochaines années, en lien avec la décarbonation de la phase de production à l'horizon de 2030.

Sa stratégie consiste :

- à réduire son impact carbone ;
 - à acquérir des crédits carbone, si, à l'horizon de 2030, les efforts fournis pour la réduction de l'empreinte carbone s'avèrent insuffisants.
- Ce plan d'action fait partie des hypothèses retenues lors des tests de dépréciation.

Passif éventuel :

Provision pour congés à payer : La provision n'intègre pas la jurisprudence récente sur le droit aux congés payés sur les arrêts maladie.

Consolidation :

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Forme : SAS

SIREN : 879 985 265

Au capital de : 28 259 816 €

Adresse du siège social : Rue du Moulin Cassé - 44340 BOUGUENNAIS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	122	108
Agents de maîtrise & techniciens	2	2
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	124	110

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10.00000	10 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	10.00000	10 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	261 107

TOTAL

261 107

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	

TOTAL

Commentaires : néant

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 047 247		
	TOTAL	1 047 247		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers		157 081		121 217
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		328 226		154 385
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	485 307		275 602
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		920		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		13 637		4 200
	TOTAL	14 557		4 200
	TOTAL GENERAL	1 547 111		279 802
Cadre B	Diminutions		Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.	
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 047 247	
	TOTAL		1 047 247	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			278 297	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			482 612	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL		760 909	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			920	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			17 837	
	TOTAL		18 757	
	TOTAL GENERAL		1 826 913	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et développement					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		8 401			8 401
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 401			8 401
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions : - Sur sol propre					
- Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et aménagements divers		45 134	24 650		69 784
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		215 526	67 936		283 462
Emballages récupérables et divers					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	260 660	92 586		353 246
	TOTAL GÉNÉRAL	269 062	92 586		361 647

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Continuation des mouvements annuels et la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	139 190	164 241			303 430
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	17 837		17 837
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	356 835	356 835	
Autres créances clients	6 778 924	6 778 924	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 739	2 739	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	162 613	162 613	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	2 233 982	2 233 982	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	239 388	239 388	
Charges constatées d'avance	63 823	63 823	
TOTAL	9 856 142	9 838 305	17 837

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	547	547		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	296 794	191 794	105 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 768 587	5 768 587		
Personnel et comptes rattachés	965 716	965 716		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	641 228	641 228		
Impôts sur les bénéfices	91 971	91 971		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 199 663	1 199 663		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	108 573	108 573		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	180 660	180 660		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 857 521	4 857 521		
TOTAL	14 111 261	14 006 261	105 000	
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	235 000			
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	1 394 104	331 262	1 062 842
+ Résultat exceptionnel	-1 080		-1 080
- Participation des salariés	237 176		237 176
Résultat comptable	1 155 848	331 262	824 586

Commentaires : néant

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements et allègements	Montant	Impôt
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Prov. non déductible année de dotation	284 611	
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL	-284 611	

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	3 213 865
Distributions	600 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	3 813 865
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 813 865
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	12 314
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-1 212 314
Variations en cours d'exercice	-1 200 000
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	2 613 865
Résultat de l'exercice	824 586
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	3 438 452

Commentaire

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2024	30/09/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 841.83	1 890.00
Emprunts et dettes financières diverses		13 398.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 112 188.49	3 944 908.67
Dettes fiscales et sociales	1 352 692.52	1 192 333.64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	124 829.00	95 305.17
TOTAL	5 591 551.84	5 247 835.48

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2024	30/09/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 841.83	1 890.00
51800000 Interets courus	1 841.83	1 890.00
Emprunts et dettes financières diverses		13 398.00
45881000 INTERETS COURUS		13 398.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 112 188.49	3 944 908.67
40800000 Fourn. fact.non parvenues	4 112 188.49	3 944 908.67
Dettes fiscales et sociales	1 352 692.52	1 192 333.64
42820000 Dettes prov. congés payés	418 402.05	392 231.00
42860000 Primes à payer	253 698.40	272 290.00
42865000 Pers.autr.charges à payer (participation)	267 452.79	191 015.64
43800000 Charges sociales à payer	213 918.23	33 144.00
43820000 Charges sur congés à payer	8 200.00	161 570.00
43860000 Provision charges à payer sur commissions	81 886.30	64 564.00
43862000 Chgs soc. s/primes à payer	24 093.00	19 508.00
44860000 Etat - autres charges à payer	79 258.00	58 011.00
44860200 ABONNEMENT FORMATION CONTINUE	4 819.89	
44860300 ABONNEMENT FORMATION ADESATT	963.86	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	124 829.00	95 305.17
41980000 CLIENTS-AVOIRS A ETABLIR	124 829.00	95 305.17
TOTAL	5 591 551.84	5 247 835.48

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation	4 857 521	2 253 138
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	4 857 521	2 253 138

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2024	30/09/2023
Charges d'exploitation	63 823	27 884
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	63 823	27 884

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	1 080	

Commentaires : néant

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Avantage en nature	71 286
Remboursement formation	38 598
IJSS	-6 341
Frais de transport des salariés	11 360
Total	114 903

Ventilation du chiffre d'affaires - 2

Ventilation du chiffres d'affaires	France	Étranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Études			
Prestations de services	13 227 354	227 534	13 454 888
Ventes de marchandises	5 912 683	194 591	6 107 274
Produits des activités annexes			
TOTAL	19 140 037	422 125	19 562 162

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

ACTIF	Solde		Variation	
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
20500000 Licences informatiques	3 150.00	3 150.00		
20510000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 251.20	5 251.20		
28050000 Amort. licences	-3 150.00	-3 150.00		
28051000 AMORT. CONESS BREVETS	-5 251.20	-5 251.20		
Fonds commercial	1 038 846.00	1 038 846.00		
20700000 FOND DE COMMERCE	1 038 846.00	1 038 846.00		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	407 663.23	224 646.75	183 016.48	81.47
21810000 Amenagts/agencts divers	278 297.47	157 080.84	121 216.63	77.17
21830000 Matériel de bureau & informatique	318 848.54	257 676.52	61 172.02	23.74
21840000 Mobilier	163 763.12	70 549.84	93 213.28	132.12
28181000 Amort. aai divers	-69 784.36	-45 134.07	-24 650.29	-54.62
28183000 Amort. materiel de bureau	-229 756.49	-185 014.69	-44 741.80	-24.18
28184000 Amort. mobilier	-53 705.05	-30 511.69	-23 193.36	-76.01
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	919.74	919.74		
26189000 TITRES LOGTIMIZ US	919.74	919.74		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 836.83	13 636.83	4 200.00	30.80
27500000 DEPOT GARANTIE	17 836.83	13 636.83	4 200.00	30.80
TOTAL (I)	1 465 265.80	1 278 049.32	187 216.48	14.65
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 832 328.60	5 308 903.73	1 523 424.87	28.70
41100000 Clients	6 631 970.67	5 232 968.17	1 399 002.50	26.73
41110000 Clients	82 740.65	35 876.60	46 864.05	130.62

ACTIF	Solde			Variation
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
41120000 Clients	64 212.81	12 221.05	51 991.76	425.43
41600001 CLIENTS DOUTEUX	356 834.81	167 027.49	189 807.32	113.64
49100000 Prov.dep.cpts clients	-303 430.34	-139 189.58	-164 240.76	-118.00
Autres	2 638 722.49	531 306.86	2 107 415.63	396.65
40100000 Fournisseurs	192 658.15	52 851.77	139 806.38	264.52
40110000 Fournisseurs	3 910.31	3 910.31		
40980001 FOURNISSEURS RRR A OBTENIR	42 820.00	328 968.30	-286 148.30	-86.98
42200000 Pee		270.90	-270.90	-100.00
42510000 Personnel avanc.et acptes	2 739.05	3 543.13	-804.08	-22.69
44566000 Tva deductible	4 536.93	7 952.67	-3 415.74	-42.95
44566100 Tva déductible sur décaissements	84 884.53	98 412.87	-13 528.34	-13.75
44569100 Tva sur achat intra-com	6 454.29	461.73	5 992.56	+1 000.00
44580000 Tva à régulariser	9 554.21	1 684.70	7 869.51	467.00
44585500 Tva sur avoirs à établir	20 767.00	14 438.00	6 329.00	43.84
44586000 Tva s/fact non parvenues	36 415.79	15 411.18	21 004.61	136.30
455100 C/c Hedos	2 190 000.00		2 190 000.00	-
45513000 COMPTE COURANT LOGTIMIZ US	7 722.02	3 401.30	4 320.72	127.05
45881000 INTERETS COURUS	36 260.21		36 260.21	-
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	10 778.77	10 778.86	-0.09	
50810000 AUTRES VALEURS MOBILIERES	10 778.77	10 778.86	-0.09	
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	6 540 091.22	7 136 546.01	-596 454.79	-8.36
51201000 BPA	57 689.42	73 175.15	-15 485.73	-21.16
51202000 BNP	1 292 191.35	3 061 915.59	-1 769 724.24	-57.80
51203000 LCL	38 245.26	34 161.45	4 083.81	11.96
51207000 BANQUE CA	71 102.48	122 258.26	-51 155.78	-41.84
51208000 BANQUE SOCIETE GENRERALE	10 719.58	10 801.76	-82.18	-0.76
51209000 BANQUE CA USD	19 590.80	19 590.80		
51230000 DAT BNP et LCL	5 000 000.00	3 800 000.00	1 200 000.00	31.58
51870000 INTERETS CT COURUS	50 552.33	14 643.00	35 909.33	245.23
Charges constatées d'avance	63 823.31	27 883.64	35 939.67	128.89
48600000 Charges constatées d_avance	63 823.31	27 883.64	35 939.67	128.89
TOTAL (II)	16 085 744.39	13 015 419.10	3 070 325.29	23.59
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	17 551 010.19	14 293 468.42	3 257 541.77	22.79

Bilan Passif détaillé

PASSIF	Solde			Variation
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel dont versé : 10 000	10 000.00	10 000.00		
10130000 Capital verse	10 000.00	10 000.00		
Prime d'émission, de fusion, d'apport...	129 827.98	129 827.98		
10420000 PRIMES DE FUSION	129 827.98	129 827.98		
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale	1 000.00	1 000.00		
10610000 Reserve legale	1 000.00	1 000.00		
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves	2 473 037.51	2 460 723.22	12 314.29	0.50
10680000 Autres reserves	2 473 037.51	2 460 723.22	12 314.29	0.50
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	824 586.26	612 314.29	212 271.97	34.67
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 438 451.75	3 213 865.49	224 586.26	6.99
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL (I bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles	547.00	1 269.00	-722.00	-56.90
16880000 Int courus emprunt	547.00	1 269.00	-722.00	-56.90
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	298 091.83	533 140.00	-235 048.17	-44.09
16402500 PRET BPI FRANCE 300 KE ERP	165 000.00	225 000.00	-60 000.00	-26.67
16410600 Pge bpi france	131 250.00	306 250.00	-175 000.00	-57.14
51800000 Interets courus	1 841.83	1 890.00	-48.17	-2.54
Emprunts et dettes financières diverses		616 363.68	-616 363.68	-100.00
455100 C/c Hedos		602 965.68	-602 965.68	-100.00
45881000 INTERETS COURUS		13 398.00	-13 398.00	-100.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 768 586.97	5 113 209.10	655 377.87	12.82
40100000 Fournisseurs	1 569 997.79	1 144 792.79	425 205.00	37.14
40110000 Fournisseurs	14 239.38	10 896.54	3 342.84	30.67
40120000 Fournisseurs Hors UE	72 161.31	12 611.10	59 550.21	472.21
40800000 Fourn. fact.non parvenues	4 112 188.49	3 944 908.67	167 279.82	4.24
Dettes fiscales et sociales	3 007 151.71	2 435 545.49	571 606.22	23.47
42210000 Verst ce	11 127.90	9 929.36	1 198.54	12.08
42510000 Personnel avanc.et acptes	15 035.27	23 049.08	-8 013.81	-34.77
42820000 Dettes prov. congés payés	418 402.05	392 231.00	26 171.05	6.67

PASSIF	Solde		Montant	Variation
	30/09/2024	30/09/2023		%
42860000 Primes a payer	253 698.40	272 290.00	-18 591.60	-6.83
42865000 Pers.autr.charges a payer (participation)	267 452.79	191 015.64	76 437.15	40.02
43100000 Urssaf	209 948.58	187 340.25	22 608.33	12.07
43730000 Mederic	52 622.21	47 194.15	5 428.06	11.50
43740000 Reunica	17 723.51	15 586.31	2 137.20	13.72
43741000 Mutuelle	32 836.25	30 797.83	2 038.42	6.62
43800000 Charges sociales à payer	213 918.23	33 144.00	180 774.23	545.42
43820000 Charges sur congés à payer	8 200.00	161 570.00	-153 370.00	-94.92
43860000 Provision charges à payer sur commissions	81 886.30	64 564.00	17 322.30	26.83
43862000 Chgs soc. s/primes a payer	24 093.00	19 508.00	4 585.00	23.50
44210000 Prélèvement à la source	23 531.41	22 508.03	1 023.38	4.55
44400000 Impôt société	91 971.00	21 666.00	70 305.00	324.49
44529100 Tva intra-com	6 454.29	461.73	5 992.56	+1 000.00
44551000 Tva à décaisser	32 963.00	1 202.00	31 761.00	+1 000.00
44571000 Tva collectée sur ventes	1 146 803.71	822 274.15	324 529.56	39.47
44571100 TVA COLLECTEE S/VENTES DOM	6 306.06	8 476.76	-2 170.70	-25.61
44586900 Tva s/ avoir à recevoir	7 136.00	52 726.20	-45 590.20	-86.47
44860000 Etat - autres charges à payer	79 258.00	58 011.00	21 247.00	36.63
44860200 ABONNEMENT FORMATION CONTINUE	4 819.89		4 819.89	-
44860300 ABONNEMENT FORMATION ADESATT	963.86		963.86	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	180 659.93	126 937.66	53 722.27	42.32
41100000 Clients	43 591.31	25 384.39	18 206.92	71.73
41110000 Clients	7 079.62	1 088.10	5 991.52	550.74
41980000 CLIENTS-AVOIRS A ETABLIR	124 829.00	95 305.17	29 523.83	30.98
46700000 Avances - 4cad plm	5 160.00	5 160.00		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	4 857 521.00	2 253 138.00	2 604 383.00	115.59
48700000 Produits constatés d'avance	4 857 521.00	2 253 138.00	2 604 383.00	115.59
TOTAL (III)	14 112 558.44	11 079 602.93	3 032 955.51	27.37
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	17 551 010.19	14 293 468.42	3 257 541.77	22.79

Compte de résultat détaillé

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	218 219.71	513 887.77	-295 668.06	-57.54
70720000 Ventes licences	196 339.59	504 626.59	-308 287.00	-61.09
70721000 Ventes licences - ue	234.00	6 900.00	-6 666.00	-96.61
70722000 Ventes licence hors cee	21 646.12	1 818.18	19 827.94	+1 000.00
70724000 VENTES LICENCES 8.5%		543.00	-543.00	-100.00
Production vendue biens				
Production vendue services	19 343 943.07	16 457 944.42	2 885 998.65	17.54
70610000 Formation	237 544.50	304 547.50	-67 003.00	-22.00
70611000 Formation u.e.	6 500.00		6 500.00	-
70612000 Formation export	13 000.00		13 000.00	-
70614000 FORMATION 8,5%	8 700.00	8 289.00	411.00	4.96
70620000 Consulting/services	8 310 863.39	6 904 664.94	1 406 198.45	20.37
70620200 Consulting/services 8,5%	16 737.50	67 618.70	-50 881.20	-75.25
70621000 Consulting/svces ue	48 859.10	36 346.64	12 512.46	34.42
70622000 Consulting/svce hors cee	52 292.02	41 300.38	10 991.64	26.62
70630000 Maintenance	4 363 999.34	3 950 132.14	413 867.20	10.48
70631000 Maintenance ue	30 925.96	44 214.51	-13 288.55	-30.06
70632000 Maintenance export	53 844.52	77 208.25	-23 363.73	-30.26
70634000 MAINTENANCE 8.5%	36 054.51	75 498.01	-39 443.50	-52.24
70650000 Souscriptions	2 945 159.21	3 046 582.45	-101 423.24	-3.33
70651000 Souscription ue	74 718.51	35 996.81	38 721.70	107.57
70652000 SOUSCRIPTION HUE	18 512.97	16 520.45	1 992.52	12.06
70653000 SOUSCRIPTION 8.50%		375.44	-375.44	-100.00
70660000 Iaas	1 218 788.01	752 963.42	465 824.59	61.87
70661000 IAAS UE	79 479.77	10 338.24	69 141.53	668.81
70670000 Saas	1 552 396.17	557 407.95	994 988.22	178.50
70671000 Saas - ue		84 451.00	-84 451.00	-100.00
70680000 Frais dep refactures	74 651.15	91 019.86	-16 368.71	-17.98
70681000 Frais dépl. refacturés u.e.	1 140.00		1 140.00	-
70682000 Frais dep refac hors cee		727.27	-727.27	-100.00
70800000 Produits activités annexes	178 803.91	180 675.63	-1 871.72	-1.04
70853000 Refacturation diverse		171 065.83	-171 065.83	-100.00
70854000 Refacturation diverse export	20 972.53		20 972.53	-
Chiffre d'affaires Net	19 562 162.78	16 971 832.19	2 590 330.59	15.26
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues	25 333.30	29 964.89	-4 631.59	-15.46
74000000 Subvention d_exploitation	25 333.30	29 964.89	-4 631.59	-15.46
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	114 903.63	159 038.32	-44 134.69	-27.75
79100000 Transfert charges non soumis		600.00	-600.00	-100.00
79120000 Avantage en nature	71 286.11	57 997.67	13 288.44	22.91
79130000 Rembt formation	38 598.42	83 492.19	-44 893.77	-53.77
79140000 Transfert ch de personnel	-6 340.90	-6 074.36	-266.54	-4.40
79141000 Frais quote part vehicule	11 360.00	23 022.82	-11 662.82	-50.66
Autres produits	945.46	430.87	514.59	119.26
75800000 Produits divers de gestion	945.46	430.87	514.59	119.26
TOTAL (I)	19 703 345.17	17 161 266.27	2 542 078.90	14.81
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	40 522.42	187 018.95	-146 496.53	-78.33

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
60720000 Achat licence	115 392.56	207 801.45	-92 408.89	-44.47
60970000 Cash-back	-74 870.14	-20 782.50	-54 087.64	-260.25
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		23 658.36	-23 658.36	-100.00
60800000 Frais accessoires/achats		23 658.36	-23 658.36	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	8 770 007.04	7 608 179.56	1 161 827.48	15.27
60400000 Achats prestations de services	446 961.93	209 952.07	237 009.86	112.89
60420000 Maintenance editeur	1 930 882.35	1 899 674.37	31 207.98	1.64
60450000 Achats souscription	1 945 757.88	1 834 784.33	110 973.55	6.05
60460000 Achats iaas	665 098.74	515 877.01	149 221.73	28.93
60470000 Achats saas	599 651.33	461 300.84	138 350.49	29.99
60603000 ELECTRICITE	2 459.20	3 038.67	-579.47	-19.09
60604000 CARBURANTS VEHICULES	69 602.59	70 375.95	-773.36	-1.10
60630000 Petites fournitures	4 459.14	6 342.66	-1 883.52	-29.70
60640000 Fournitures de bureau	11 523.61	12 813.18	-1 289.57	-10.06
60641000 Courses agence	1 014.85	905.01	109.84	12.15
61100000 Sous-traitance	315 554.49	116 047.17	199 507.32	171.92
61300000 Location agence	171 584.96	160 094.98	11 489.98	7.18
61301000 Location salle reunion		230.00	-230.00	-100.00
61305000 LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE	5 430.93	1 018.00	4 412.93	433.50
61310000 Autres locations diverses	1 766.02	894.34	871.68	97.54
61330000 Locations vehicules moins 6 mois	36 125.36	32 694.35	3 431.01	10.49
61330200 Loyers vehicules ingenieurs	177 394.21	174 368.66	3 025.55	1.73
61400000 Charges locatives	52 169.58	38 685.03	13 484.55	34.86
61505000 ENTRETIEN DES LOCAUX	7 825.57	3 407.00	4 418.57	129.70
61530000 TELESURVEILLANCE LOCAUX	1 258.70	814.98	443.72	54.48
61553000 Entretien vehic. ingenieurs	34 596.70	20 279.00	14 317.70	70.61
61560000 Maintenance	19 290.52	5 072.96	14 217.56	280.27
61605000 Assurance homme cle	203.00	203.00		
61610000 ASSURANCE RC		779.75	-779.75	-100.00
61611000 Assur. vehic direction	1 219.49	697.35	522.14	74.89
61612000 Assurances vehicules	20 987.60	23 862.28	-2 874.68	-12.04
61615000 ASSURANCE DES LOCAUX	959.08	890.95	68.13	7.63
61811000 Abonnement béotic	40 461.31	32 100.00	8 361.31	26.05
61812000 ABONNEMENT CLOUD	795.41	128.00	667.41	521.09
61820000 Gestion site internet	17 610.29	19 268.77	-1 658.48	-8.61
61830000 Abonnement commercial	1 276.45	1 253.22	23.23	1.84
61850000 Frais de seminaires	214 410.96	73 922.73	140 488.23	190.05
61860000 Formation	48 122.62	75 345.97	-27 223.35	-36.13
61870000 Frais de gestion	6 068.49	4 913.67	1 154.82	23.48
62210000 Honoraires intermediaires	189 911.37	96 900.15	93 011.22	95.99
62234000 Travaux informatiques		11 200.00	-11 200.00	-100.00
62262000 Honoraires cac	9 750.00	9 800.00	-50.00	-0.51
62270000 Honoraires juridiques	20 308.82	13 306.13	7 002.69	52.63
62271000 Honoraires divers	8 112.00	3 645.00	4 467.00	122.55
62280000 Frais actes et contentieux	486.42	2 077.17	-1 590.75	-76.60
62281100 Management fees présidence	667 742.00	582 413.00	85 329.00	14.65
62281200 Prestations Présidence - Talma	429 996.00	430 000.00	-4.00	
62320000 Participation stand	1 544.00	21 613.10	-20 069.10	-92.86
62340000 Cadeaux a la clientele		94.85	-94.85	-100.00
62341000 Cadeaux salaries	389.98	625.40	-235.42	-37.60
62382000 Marketing	41 685.82	17 838.06	23 847.76	133.69
62410000 Transports s/achats	3 999.61	1 766.44	2 233.17	126.50
62500000 Voyages _ déplacements	177 062.43	235 198.96	-58 136.53	-24.72

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
62500100 Frais de repas	82 099.48	89 896.75	-7 797.27	-8.67
62500200 Frais hotel	119 257.98	136 986.79	-17 728.81	-12.94
62500300 Indemnites kilometriques	67 639.58	60 534.62	7 104.96	11.74
62570000 Réceptions	295.25	6 538.15	-6 242.90	-95.49
62600000 Frais postaux	126.00	95.28	30.72	32.63
62605000 ENVOI TNT / UPS		1 280.00	-1 280.00	-100.00
62620000 Téléphone	45 188.73	51 829.09	-6 640.36	-12.81
62630000 Internet	600.00	600.00		
62650000 MICROSOFT	1 667.00	1 890.00	-223.00	-11.80
62700000 Services bancaires	14 778.36	11 348.48	3 429.88	30.23
62800000 COTIS. PROFESSIONNELLES	950.65	710.55	240.10	33.76
62840000 Frais de recrutement de person	33 892.20	17 955.34	15 936.86	88.76
Impôts, taxes et versements assimilés	224 855.40	190 958.45	33 896.95	17.75
63110000 Taxe sur les salaires	1 683.86	1 267.00	416.86	32.91
63330000 Formation continue	69 362.38	63 344.19	6 018.19	9.50
63340000 Aide construction	47 185.00	19 131.00	28 054.00	146.64
63350000 Taxe apprentissage	41 417.82	37 278.10	4 139.72	11.11
63511000 Cet	43 985.00	49 865.00	-5 880.00	-11.79
63514000 Taxe sur les veh. societes	7 732.00	13 014.00	-5 282.00	-40.59
63540000 Droit d'enregistrement et de t		6.92	-6.92	-100.00
63580000 AUTRES IMPOTS	1 558.00	1 558.00		
63710000 ORGANIC	2 500.00		2 500.00	-
63780000 Taxe agefiph	9 431.34	5 494.24	3 937.10	71.66
Salaires et traitements	6 474 953.99	5 809 287.85	665 666.14	11.46
64100000 Remunerations	6 329 165.91	5 534 882.29	794 283.62	14.35
64120000 Provision sur conges payes	26 171.05	103 883.31	-77 712.26	-74.81
64130000 Primes et gratifications	115 258.40	105 634.00	9 624.40	9.11
64140000 Indemnites et avantages divers	4 358.63	2 738.25	1 620.38	59.20
64140001 INTERESSEMENT		62 150.00	-62 150.00	-100.00
Charges sociales	2 685 298.75	2 324 026.35	361 272.40	15.55
64510000 Urssaf	1 885 331.97	1 601 170.56	284 161.41	17.75
64511000 Forfait social - participation	14 291.00	5 369.00	8 922.00	166.18
64530000 Mederic	486 449.57	431 577.51	54 872.06	12.71
64540000 Ag2r la mondiale prev	67 433.67	57 576.49	9 857.18	17.12
64541000 Ag2r la mondiale mutuelle	81 859.01	84 461.13	-2 602.12	-3.08
64580000 Charges sociales sur prime	30 107.30	11 256.00	18 851.30	167.48
64582000 Charges sociales s/cp	4 913.23	39 045.32	-34 132.09	-87.42
64710000 Versement pee salariés	58 200.00	44 697.11	13 502.89	30.21
64720000 Ce budget fonctionnement	12 436.00	10 760.73	1 675.27	15.57
64740000 Ce oeuvres sociales	33 290.31	29 482.25	3 808.06	12.92
64750000 Medecine du travail	10 986.69	8 630.25	2 356.44	27.31
Dotations aux amortissements sur immobilisations	92 585.45	58 744.39	33 841.06	57.61
68112000 Dot/amort. immob. corporelles	92 585.45	58 744.39	33 841.06	57.61
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	164 240.76	33 927.96	130 312.80	384.09
68170000 Dot prov clients douteux	164 240.76	33 927.96	130 312.80	384.09
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	8 416.00	6 183.95	2 232.05	36.09
65100000 Redevances sage	8 230.92	6 007.37	2 223.55	37.02
65800000 Charges diverses	185.08	176.58	8.50	4.52
TOTAL (II)	18 460 879.81	16 241 985.82	2 218 893.99	13.66

* Y compris :

-Redevances de crédit-bail mobilier

-Redevances de crédit-bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 242 465.36	919 280.45	323 184.91	35.16
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation	36 260.21		36 260.21	-
76150000 Interets c/c associés	36 260.21		36 260.21	-
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	120 672.32	64 573.85	56 098.47	86.87
76400000 REVENUS VALEURS MOBILIERES		245.39	-245.39	-100.00
76800000 PRODUITS FINANCIERS DIVERS	120 672.32	64 328.46	56 343.86	87.59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)	156 932.53	64 573.85	92 358.68	143.03
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	5 293.63	23 080.89	-17 787.26	-77.06
66111000 Interets des emprunts	5 293.63	9 682.89	-4 389.26	-45.33
66150000 Interets c/c associés		13 398.00	-13 398.00	-100.00
Différences négatives de change		2 620.85	-2 620.85	-100.00
66600000 Pertes de change		2 620.85	-2 620.85	-100.00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)	5 293.63	25 701.74	-20 408.11	-79.40
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	151 638.90	38 872.11	112 766.79	290.10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 394 104.26	958 152.56	435 951.70	45.50
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 671.23	-13 671.23	-100.00
77180000 Produits exceptionnels s/ opé. de gestion		13 251.23	-13 251.23	-100.00
77200000 Produits sur exerc antéri		420.00	-420.00	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		59 669.50	-59 669.50	-100.00
77560000 PROD CESSION ELET ACTIF FIN		50 000.00	-50 000.00	-100.00
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		9 669.50	-9 669.50	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL (VII)		73 340.73	-73 340.73	-100.00
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 080.00	1 650.00	-570.00	-34.55
67120000 Amendes et penalités	1 080.00	450.00	630.00	140.00
67200000 Charges exploit./exer.ant		1 200.00	-1 200.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 520.00	-12 520.00	-100.00
67560000 675600		10 000.00	-10 000.00	-100.00
67881000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 520.00	-2 520.00	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL (VIII)	1 080.00	14 170.00	-13 090.00	-92.38
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 080.00	59 170.73	-60 250.73	-101.83
Participations des salariés (IX)	237 176.00	165 719.00	71 457.00	43.12
69100000 Participat. des salaries	237 176.00	165 719.00	71 457.00	43.12
Impôts sur les bénéfices (X)	331 262.00	239 290.00	91 972.00	38.44
69510000 Impot societe	331 262.00	239 290.00	91 972.00	38.44
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	19 860 277.70	17 299 180.85	2 561 096.85	14.80
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	19 035 691.44	16 686 866.56	2 348 824.88	14.08

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	824 586.26	612 314.29	212 271.97	34.67

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐

Si PME innovantes : ☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE									
Désignation de la société		SAS 4 CAD ERP							
Adresse du principal établissement		1 Rue du Moulin Cassé 44340 BOUGUENNAIS							
Adresse du siège social, si différent									
Ancienne adresse en cas de changement									
RÉGIME FISCAL DES GROUPE				Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère									
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité		☐		Activités exercées :		Conseil en systèmes et logiciels informatiques	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION									
1 - Résultat fiscal									
Bénéfice imposable au taux normal		1 325 046		Bénéfice imposable à 15 %				Déficit	
				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
				PV à long terme imposables au taux de 15 %					
2 - Plus-values									
PV à long terme imposables au taux de 19 %				Autres PV imposables au taux de 19 %				PV à long terme imposables au taux de 0 %	
								PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)									
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)				☐		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)			
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)				☐		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)				☐		Société d'investissements immobiliers cotée			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)				☐		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				☐		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)				☐		Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D - IMPUTATIONS									
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.									
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.									
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%			
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ						Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC									
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :									
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :									
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :									
4 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :									
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE									
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		non		Si oui, nom du logiciel utilisé :					
CGA	☐	Viseur conventionné		☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐	
Nom et adresse :									
- du Comptable :									
- du Conseil :									
- du CGA ou du viseur conventionné :									
- du prestataire :									

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065
Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	600 000
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		600 000
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	600 000

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 30/09/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES		
Nom, prénom et emploi occupé		Adresse complète
1	WROBEL Pierre, Ingénieur d'affaire	86 Impasse du ut de l ane 73800 MYANS
2	KRETZ Alain, Consultant senior	25 avenue de Lusancay 44100 NANTES
3	CHARPENTIER Guillaume, Resp offre	5 du Marcounet 82000 MONTAUBAN
4	DETRIVIERE Kevin, Resp Dev Produit	44 Route du Gavre 44130 BLAIN
5	JORDA Olivier, Ingénieur Co	15 B Chemin du vieux moulin 78610 LE PERRY EN YVELINES
6	GUESDON Christophe, Manager sys	37 Rue Pierre Gay 69150 DECINES CHARPIEU
7	DOUET Christophe, Manager dev	1308 Route de Lozanne 69380 DOMMARTIN
8	RISSEL Paul Gilles, Man. GSO ERP	6 Impasse de la Clairière 44120 VERTOOU
9	DARDILHAC David, Responsable offre	38 AVENUE DE BARAILLOT 33600 PESSAC
10	PAULIAT Christian, Solution archi	10 PLACE DE LA REPUBLIQUE 31150 GAGNAC SUR GARONN

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1	128 859		3 627	132 486	2 808			135 294
2	115 690		3 660	119 350	405			119 755
3	103 317		3 598	106 915	9 230			116 145
4	101 855		3 298	105 153	6 203			111 356
5	99 300		3 298	102 598	4 897			107 495
6	78 978		5 518	84 496	7 992			92 488
7	78 910		5 462	84 372	8 408			92 780
8	80 241			80 241	8 167			88 408
9	76 808		2 640	79 448	5 642			85 090
10	76 838			76 838	3 228			80 066
**	940 796		31 101	971 897	56 980			1 028 877

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
TOTAL	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	1 028 877	- de l'exercice	1 325 046
- de l'exercice précédent	1 058 745	- de l'exercice précédent	957 160
Fait à	BOUGUENNAIS	Le	10/01/2024
Signataire :	- Titre, nom et prénom	M	Stéphane LETHEULE
	- Qualité	GERANT	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 30/09/2024 ③	Net 30/09/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 401	AG 8 401		
Fonds commercial (1)	AH	1 038 846	AI	1 038 846	1 038 846
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	760 909	AU 353 246	407 663	224 647
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	920	CV	920	920
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	17 837	BI	17 837	13 637
TOTAL II	BJ	1 826 913	BK 361 647	1 465 266	1 278 049
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	7 135 759	BY 303 430	6 832 329	5 308 904
Autres créances (3)	BZ	2 638 722	CA	2 638 722	531 307
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	10 779	CE	10 779	10 779
Disponibilités	CF	6 540 091	CG	6 540 091	7 136 546
Charges constatées d'avance (3)	CH	63 823	CI	63 823	27 884
TOTAL III	CJ	16 389 175	CK 303 430	16 085 744	13 015 419
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	18 216 088	IA 665 077	17 551 010	14 293 468
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

			Net	30/09/2024	Net	30/09/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	10 000	DA	10 000		10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	129 828		129 828
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	1 000		1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	2 473 038		2 460 723
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	824 586		612 314
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
		TOTAL I	DL	3 438 452		3 213 865
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
		TOTAL II	DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
		TOTAL III	DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS	547		1 269
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	298 092		533 140
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV			616 364
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 768 587		5 113 209
Dettes fiscales et sociales			DY	3 007 152		2 435 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	180 660		126 938
Produits constatés d'avance (4)			EB	4 857 521		2 253 138
		TOTAL IV	EC	14 112 558		11 079 603
Écarts de conversion passif		V	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	17 551 010		14 293 468

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	14 006 261	10 782 732
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		30/09/2023
Ventes de marchandises	FA	196 340	FB	21 880	FC	218 220	513 888
Production vendue :	- biens	FD	FE		FF		
	- services	FG	18 943 698	FH	400 245	FI	19 343 943
Chiffre d'affaires net	FJ	19 140 038	FK	422 125	FL	19 562 163	16 971 832
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	25 333	29 965
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	114 904	159 038
Autres produits (1) (11)					FQ	945	431
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	19 703 345	17 161 266
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	40 522	187 019
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		23 658
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	8 770 007	7 608 180
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	224 855	190 958
Salaires et traitements					FY	6 474 954	5 809 288
Charges sociales (10)					FZ	2 685 299	2 324 026
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	92 585	58 744
(dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					HS		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	164 241	33 928
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	8 416	6 184
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	18 460 880	16 241 986
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 242 465	919 280
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ	36 260	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	120 672	64 574
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	156 933	64 574
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 294	23 081
Différences négatives de change					GS		2 621
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	5 294	25 702
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	151 639	38 872
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 394 104	958 153

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

			30/09/2024		30/09/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		13 671
Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB		59 670
Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		73 341
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 080	1 650
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF		12 520
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 080	14 170
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	-1 080	59 171
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX			HJ	237 176	165 719
Impôts sur les bénéfices X			HK	331 262	239 290
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	19 860 278	17 299 181
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	19 035 691	16 686 867
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			HN	824 586	612 314
(1)	Dont :	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)		- Produits de locations immobilières	HY		
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		420
(3)		- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		1 200
(5)		- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)		- Transferts de charges	A1	114 904	159 038
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	8 231	6 007
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles :				
	facultatives A6				
	obligatoires A9				
	(dont cotisations facultatives Madelin) A7				
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Amende			1 080		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures		Produits antérieurs

5 IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations			
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	1 047 247	KE		KF		
Immobilisations corporelles									
Terrains			KG		KH		KI		
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9	KJ		KK		KL		
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KM		KN		KO		
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KP		KQ		KR		
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)		M3	KS		KT		KU		
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV	157 081	KW		KX	121 217	
	- Matériel de transport		KY		KZ		LA		
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	328 226	LC		LD	154 385	
	- Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG		
Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
Avances et acomptes			LK		LL		LM		
		TOTAL III	LN	485 307	LO		LP	275 602	
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
Autres participations			8U	920	8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	13 637	1U		1V	4 200	
		TOTAL IV	LQ	14 557	LR		LS	4 200	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 547 111	ØH		ØJ	279 802	
CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence		
			Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	LW	1 047 247	1X	
Immobilisations corporelles									
Terrains			IP	LX	LY	LZ			
Constructions :	- Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC			
	- Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF			
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS	MG	MH	MI			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML			
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU	MM	MN	278 297	MO		
	- Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR		
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	482 612	MU		
	- Emballages récupérables et divers		IX	MV	MW		MX		
Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB			
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF			
		TOTAL III	IY	NG	NH	760 909	NI		
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW			
Autres participations			I0	ØX	ØY	920	ØZ		
Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	17 837	2G		
		TOTAL IV	I3	NJ	NK	18 757	2H		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL	1 826 913	ØM		

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 30/09/2024

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	8 401	PF		PG		PH	8 401
TOTAL I		RK	8 401	RM		RN		RO	8 401
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	45 134	QE	24 650	QF		QG	69 784
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	215 526	QM	67 936	QN		QO	283 462
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	260 660	QV	92 586	QW		QX	353 246
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	269 062	OP	92 586	0Q		0R	361 647

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions :														
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corp. :														
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)														
			Total général non ventilé (NS + NT + NU)					Total général non ventilé (NW - NY)						

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant à la fin de l'exercice
		①	②	③	④
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X		TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges	4A	4B	4C	4D
	- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
	- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
	- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- Corporelles	6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	139 190	6U 164 241	6V	6W 303 430
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	139 190	TY 164 241	TZ	UA 303 430
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	139 190	UB 164 241	UC	UD 303 430
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE 164 241	UF	
	- Financières		UG	UH	
	- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES
ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES					Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)					UP		UR		US	
Autres immobilisations financières					UT	17 837	UV		UW	17 837
Clients douteux ou litigieux					VA	356 835		356 835		
Autres créances clients					UX	6 778 924		6 778 924		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie		(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)		UO		ZI				
Personnel et comptes rattachés					UY	2 739		2 739		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ					
État et autres collectivités publiques :					VM					
					VB	162 613		162 613		
					VN					
					VP					
Groupe et associés (2)					VC	2 233 982		2 233 982		
Débiteurs divers					VR	239 388		239 388		
Charges constatées d'avance					VS	63 823		63 823		
TOTAL					VT	9 856 142	VU	9 838 305	VV	17 837
Renvois :										
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice									VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice									VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	547		547				
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.				VG							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.				VH	296 794		191 794		105 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	5 768 587		5 768 587				
Personnel et comptes rattachés				8C	965 716		965 716				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	641 228		641 228				
				8E	91 971		91 971				
État et autres collectivités publiques :				VW	1 199 663		1 199 663				
				VX							
				VQ	108 573		108 573				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI							
Autres dettes				8K	180 660		180 660				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	4 857 521		4 857 521				
TOTAL				VY	14 111 261	VZ	14 006 261		105 000		
Renvois :											
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice								VJ			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice								VK		235 000	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)								VL			

Exercice clos le 30/09/2024

Néant |

I - RÉINTÉGRATIONS										30/09/2024	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	824 586
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	46 584				
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)		WG	7 732	XE	54 316		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX		XW	1 080		
Amendes et pénalités		WJ	1 080	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										I7	331 262
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. (à détailler) - Intérêts excédentaires		SU		Zones d'entreprises		SW		WQ	331 796		
dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro						M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	1 543 040
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice						WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
- Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales						Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A		XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts : Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		L2		Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septdecies)		PB					
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)		L5		Société d'investissements immobiliers cotée		K3					
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)		0V		XF			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP					
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)						K9					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI					
Dont déduction except. (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction except. (art. 39 decies B)		YB					
Dont déduction except. (art. 39 decies C)		YC		Dont déduction except. (art. 39 decies D)		YD		XG	217 994		
Dont déduction except. (art. 39 decies F)		YI		Dont déduction except. (art. 39 decies G)		YL					
Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)						YH					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II						XH	217 994
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						Bénéfice (I - II)		XI	1 325 046		
						Déficit (II - I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN		1 325 046		XO	

Exercice clos le 30/09/2024

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	30/09/2024
	Montant
Effort construction N-1	19 131
Participation + forfait socia N-1	198 863

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
	- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
	- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter		
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	426 602	
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges				
TOTAL		8X		8Y
Provisions pour dépréciations				
TOTAL		9D		9E
Charges à payer				
TOTAL		9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	
	L1		Montant net à la fin de l'exercice	

Ⓜ

TABLEAU D'AFFECTIONATION

DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTIONATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	12 314
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	612 314	Dividendes	ZE	600 000
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F	612 314	TOTAL II	ZH	612 314

RENSEIGNEMENTS DIVERS					30/09/2024		30/09/2023			
Engagements										
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7	YQ				
Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
Détail des postes										
Autres achats et charges externes :	- Sous-traitance					YT	5 903 907	5 037 636		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)					J8	392 301	XQ	444 471	407 985
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	1 326 307	1 149 341
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		ST	1 095 323	1 013 217
	Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052							ZJ	8 770 007	7 608 180
Impôts et taxes :	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW	43 985	49 865
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	180 870	141 093
	Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052							YX	224 855	190 958
TVA										
Montant de la TVA collectée							YY	3 797 639	3 319 350	
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1 508 161	1 319 018	
Divers										
Montant brut des salaires							0B	6 329 166		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							0S			
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK	5.93 %	4.50 %	
Numéro de centre de gestion agréé		XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR	Non		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
Régime de groupe										
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15 %		JK	Plus-values à 0 %		JL		
			Plus-values à 19 %		JM	Imputations		JC		
Groupe : résultat d'ensemble		JD	Plus-values à 15 %		JN	Plus-values à 0 %		JO		
			Plus-values à 19 %		JP	Imputations		JF		
			Sté mère/filiale ?		JH	N° SIRET société mère		JJ		

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

☐

Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	
①		②	③	④	⑥
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 30/09/2024

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/09/2024

Néant

Déclaration des effectifs		
Effectifs moyens du personnel	YP	124
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
Calcul de la valeur ajoutée		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	19 562 163
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	32 258
TOTAL I	OX	19 594 421
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	945
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	25 333
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	26 279
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	40 522
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	8 377 706
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	8 416
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	8 426 644
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG 11 194 056
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	11 194 056
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 30/09/2024

Néant

N° SIREN	535257067
Dénomination de l'entreprise	4 CAD ERP
- N°, Type et nom de voie	1 Rue du Moulin Cassé
Adresse : - Code postal	44340
- Ville	BOUGUENAI

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SARL	Dénomination	HEDOS		
N° SIREN (si société établie en France)	498992304	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	1 000
Adresse :	N° et Voie	1 rue du Moulin Cassé		Pays	FR
	Code postal	44340	Commune	BOUGUENAI	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		Nom patronymique / Prénom			
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	N° Département		Pays	
	Commune				
Adresse :	N° et Voie			Pays	
	Code postal	Commune			

Néant ☒ x

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/09/2024

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SAS4 CAD ERP	
Complément de dénomination			
N° SIREN		535257067	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	1 Rue du Moulin Cassé	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	44340BOUGUENAIS	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF6202A
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/10/2023	
Date de clôture de l'exercice ou période N		30/09/2024	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		30/09/2023	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 30/09/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			63 823		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 30/09/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance			4 857 521		